



Rapport sur la conjoncture économique de l'industrie chimique, des sciences de la vie et de la transformation des ma- tières plastiques et du caoutchouc

Octobre 2017

La mission du SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie consiste à créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique.

Cette étude a été clôturée le 27 septembre 2017.

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Direction générale des Analyses économiques et de l'Economie internationale
Service Conjoncture et Développements sectoriels

Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348

<https://economie.fgov.be>

Tél. : 0800 120 33 (numéro gratuit)

Editeur responsable : Jean-Marc Delporte
Président du Comité de direction
Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles

Version internet

Table des matières

Avant-propos	6
Executive summary	7
1. Contexte global	11
1.1. L'économie européenne	11
1.2. Le reste du monde.....	11
1.3. La Belgique	12
2. L'industrie de la chimie (C20), des sciences de la vie (C21), des plastiques et du caoutchouc (C22)	13
2.1. Conjoncture dans l'industrie chimique (C20), des sciences de la vie (C21) et de la transformation des matières plastiques et du caoutchouc (C22).....	14
2.1.1. Conjoncture	14
2.2. Chiffre d'affaires, production et prix à la production	16
2.2.1. Chiffre d'affaires selon les données TVA	16
2.2.2. Production selon les indices Prodcom.....	19
2.2.3. Indice des prix à la production de l'industrie.....	21
2.2.4. Investissements	23
2.2.5. Taux d'utilisation des capacités de production.....	25
2.3. Emploi.....	26
2.4. Chômage temporaire dans le secteur de la chimie	29
2.5. Entrepreneuriat	30
2.5.1. Faillites et pertes d'emplois dues aux faillites	30
2.5.2. Créations, radiations et assujettissements d'entreprises.....	31
2.6. Commerce extérieur	34
2.6.1. Introduction	34
2.6.2. Exportations, importations et balances commerciales	36
2.6.3. Partenaires commerciaux à l'exportation	39
2.6.4. Partenaires commerciaux à l'importation.....	42
3. Ventilation des échanges par groupe de produits	45
3.1. Exportations	45
3.2. Importations.....	47
4. Annexes	50

Liste des graphiques

Graphique 2-1. Courbe de conjoncture brute et lissée dans l'industrie manufacturière et dans le secteur de la chimie	14
Graphique 2-2. Courbes de conjoncture brute et lissées dans l'industrie des plastiques et du caoutchouc et dans l'industrie manufacturière	15
Graphique 2-3. Evolution à un an d'écart du chiffre d'affaires dans les trois secteurs de 2008 à 2016 et sur les 6 premiers mois de 2017 (échelle de droite)	16
Graphique 2-4. Indice de production (Prodcom) dans les trois secteurs (2010=100)	19
Graphique 2-5. Indice des prix à la production (2010=100)	21
Graphique 2-6. Investissements dans les trois secteurs	23
Graphique 2-7. Taux d'utilisation désaisonnalisé des capacités de production	26
Graphique 2-8. Emploi dans les trois secteurs	27
Graphique 2-9. Chômage temporaire dans l'industrie chimique/production de fibres artificielles et synthétiques.....	29
Graphique 2-10. Poids des secteurs de la chimie (C20), des sciences de la vie (C21) et de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) dans l'ensemble de ces trois secteurs 35	
Graphique 2-11. Commerce extérieur de l'industrie de la chimie (C20).....	36
Graphique 2-12. Commerce extérieur de l'industrie des sciences de la vie (C21).....	37
Graphique 2-13. Commerce extérieur du secteur des plastiques et du caoutchouc (C22)	38
Graphique 2-14. Principaux pays partenaires à l'exportation dans l'industrie chimique (C20) en 2008 et 2016, en millions d'euros.....	39
Graphique 2-15. Principaux pays partenaires à l'exportation dans l'industrie pharmaceutique (C21) en 2008 et 2016	40
Graphique 2-16. Principaux pays partenaires à l'exportation dans le secteur du plastique et du caoutchouc (C22) en 2008 et 2016	41
Graphique 2-17. Principaux pays partenaires à l'importation dans l'industrie chimique (C20) en 2008 et 2016	42
Graphique 2-18. Principaux pays partenaires à l'importation dans l'industrie pharmaceutique (C21) en 2008 et 2016	43
Graphique 2-19. Principaux pays partenaires à l'importation dans le secteur du plastique et du caoutchouc (C22) en 2008 et 2016	44

Liste des tableaux

Tableau 1-1. Prévisions de croissance de la Commission européenne (mai 2017)	12
Tableau 2-1. Total du chiffre d'affaires	17
Tableau 2-2. Production en Belgique, dans la zone euro et dans les trois pays voisins.....	19
Tableau 2-3. Prix à la production en Belgique, dans la zone euro et dans les trois pays voisins ..	21
Tableau 2-4. Total des investissements	24
Tableau 2-5. Taux d'utilisation des capacités de production	25
Tableau 2-6. Emploi dans les trois secteurs	28
Tableau 2-7. Faillites et emplois perdus suite à des faillites dans les trois secteurs	30
Tableau 2-8. Nombre d'assujettis par taille d'entreprises	32
Tableau 2-9. Nombre de créations par taille d'entreprises.....	33
Tableau 2-10. Nombre de radiations par taille d'entreprises.....	34
Tableau 3-1. Exportations des industries chimiques (C20), des industries pharmaceutiques (C21) et de la fabrication des matières plastiques et du caoutchouc (C22)	45
Tableau 3-2. Importations des industries chimiques (C20), des industries pharmaceutiques (C21) et de la fabrication des matières plastiques et du caoutchouc (C22)	47
Tableau 3-3. Evolution des principaux indicateurs économiques dans les trois secteurs	49
Tableau 4-1. Nomenclature NACE de l'industrie chimique (C20), des sciences de la vie (C21) et de la transformation des matières plastiques et du caoutchouc (C22).....	50

Avant-propos

Dans le contexte de l'identification et de la mise en œuvre des synergies entre le secrétariat du Conseil Central de l'Economie (CCE) et le SPF Economie, un projet commun a été mis en place dans le domaine des analyses sectorielles de la conjoncture.

Le SPF Economie utilisera entre autres son expertise, en collaboration avec le Conseil Central de l'Economie, pour examiner en détail et clarifier la conjoncture de secteurs comme ceux de la distribution, de l'alimentation, de la chimie et du textile, à partir de décembre 2017 pour ce dernier.

Le rapport actuel « Conjoncture économique de l'industrie chimique, des sciences de la vie et de la transformation des matières plastiques et du caoutchouc – Septembre 2017 » a été élaboré par l'équipe de la Direction générale des Analyses économiques et de l'Economie internationale du SPF Economie (Chantal Binotto, Vincent Vanesse, Richard Saka Sapu, David Restiaux), sous les ailes d'un comité de pilotage (Peter Van Herreweghe, Emmanuel De Béthune et Jean-Paul Denayer).

Les expériences positives de cette coopération et les synergies réalisées offrent de nombreuses perspectives de collaboration entre le SPF Economie et le secrétariat du CCE pour d'autres projets et études. Les deux directions ont d'ailleurs conclu un protocole d'accord afin d'intégrer ce type de coopération de manière structurelle dans les deux institutions et sont favorables à étendre cette collaboration dans le cadre des analyses conjoncturelles sectorielles des commissions consultatives spéciales (CCS) du CCE.

Executive summary

Contexte global

- En 2016, dans un contexte économique international incertain, **l'économie européenne** a su montrer une certaine résilience malgré des problèmes internes (les attaques terroristes) ou externes comme les tensions géopolitiques (le Brexit, la crise des réfugiés, etc.). En effet, une série de facteurs favorables tels que la faiblesse des coûts énergétiques (faible prix du pétrole) ou la politique monétaire accommodante ont permis d'enregistrer un niveau de croissance appréciable et de créer de l'emploi.
- Selon l'Institut des Comptes Nationaux (ICN), **la situation conjoncturelle en Belgique** est plutôt favorable. Bien qu'en croissance depuis 2014, le produit intérieur brut (PIB) ne progresserait que de 1,2 % en 2016 après 1,5 % en 2015 avant de s'accélérer à nouveau en 2017 à 1,7 % et se maintenir à ce rythme en 2018.
- La croissance de **l'activité des industries européennes des secteurs de la chimie (C20-C22)** se réalise majoritairement au niveau extra-européen, ce qui constitue un défi important car les produits sont directement mis en concurrence avec ceux provenant des pays qui peuvent bénéficier de certains avantages comparatifs.
- Le **cours des matières premières** est un facteur déterminant pour le secteur.
- Avec 30 % de la **valeur ajoutée** et 18 % de **l'emploi**, l'industrie de la chimie est le secteur numéro 1 en Belgique en termes de valeur ajoutée et l'industrie pharmaceutique le troisième, devancé par les industries alimentaires.

Conjoncture

- **La confiance des entrepreneurs** s'est renforcée tout au long de 2016 dans les trois secteurs pour se raffermir davantage en début d'année 2017. Les courbes lissées affichent une tendance positive, la somme des réponses positives étant supérieures aux réponses négatives.

Chiffre d'affaires

- Le chiffre d'affaires cumulé pour les trois secteurs (C20-C22) a crû de 1,4 % en 2016 par rapport à 2015 et a encore progressé de 3,1 % sur les six premiers mois de 2017 par rapport à la période correspondante de 2016. Cette hausse est toutefois dictée par **l'industrie des sciences de la vie (C21)** qui a renoué avec la croissance en 2016 (+12,4 %).
- Le chiffre d'affaires dans **l'industrie de la chimie (C20)** a reculé de 4,3 % en 2016 par rapport à 2015, totalisant 35,4 milliards d'euros, soit le chiffre d'affaires le plus faible mesuré depuis 2008 (à l'exception de 2009, année de crise économique et financière). Le recul du chiffre d'affaires provient de la baisse des prix des matières premières sur les marchés mondiaux. Dans un environnement fortement concurrentiel, certaines entreprises ont dû répercuter cette baisse des coûts dans leurs prix de vente affectant dès lors le chiffre d'affaires. Les prix des matières premières ont amorcé un redressement en 2017.
- Le **secteur des plastiques et du caoutchouc (C22)** a enregistré une nouvelle progression de son chiffre d'affaires en 2016 (+1,6 % en contre +4,1 % en 2015).

Production

- En 2016, la production dans le **secteur de la chimie (C20)** a diminué en Belgique alors qu'elle a augmenté dans la zone euro pendant cette même période. L'enquête Prodcum utilisée pour mesurer la croissance de la production est basée sur une enquête réalisée au niveau européen et dépend des réponses des entreprises interrogées. Selon les représentants du secteur, la tendance à la baisse de la production établie par l'enquête ne correspond néanmoins pas à l'expérience des entreprises (voir encadré page 20).
- La production de l'**industrie des sciences de la vie (C21)** a augmenté de 3,8 % dans la zone euro en 2016. Parmi les quatre pays de référence (Belgique, Allemagne, France et Pays-Bas), la Belgique est le seul à avoir enregistré une forte hausse de l'activité à un an d'écart (+12,8 %) et efface de la sorte le recul enregistré en 2015 (-4,3 %).
- En 2016, la production du **secteur des plastiques et du caoutchouc (C22)** a augmenté dans la zone euro (+2,5 %) ainsi que dans les 4 pays de référence.

Prix à la production

- Dans l'**industrie chimique (C20)**, les prix à la production ont reculé de 3,7 % en glissement annuel en 2016 dans la zone euro et de manière un peu moins rapide en Belgique (-2,6 %). Les premières données pour 2017 montrent une hausse marquée des prix à la production en Belgique (+8,4 %) au cours des 6 premiers mois de 2017 à un an d'écart, en ligne avec la remontée des prix des matières premières énergétiques.
- En 2016, alors que les prix à la production ont reculé à un an d'écart dans la zone euro (-0,8 %) dans l'**industrie des sciences de la vie (C21)**, ils ont crû légèrement en Belgique sur cette période.
- Dans le **secteur des plastiques et des caoutchoucs (C22)**, les prix ont reculé de 0,6 % en 2016 par rapport à 2015 dans la zone euro, à l'inverse de leur évolution en Belgique (+0,2 %).

Investissements

- Les **investissements dans l'ensemble des trois secteurs (C20-C22)** ont progressé une nouvelle fois en 2016 (+10,3 %) après une hausse de 5,9 % en 2015. Les industries de la chimie (C20) et des plastiques et du caoutchouc (C22) ont enregistré les hausses d'investissement les plus substantielles, respectivement de 12,7 % et de 28,8 %. En revanche, les investissements ont reculé de 2,6 % dans l'industrie des sciences de la vie (C21) sur cette même période. Une dynamique semblable s'observe pour les 6 premiers mois de 2017 par comparaison à un an d'écart, et ce pour les 3 secteurs.
- En Belgique, selon l'enquête de la BNB réalisée en juillet 2017, les **taux d'utilisation des capacités de production (TUC)** dans les différents secteurs examinés se situent au-dessus de la moyenne tendancielle (calculée depuis janvier 1990), inversement à ce qui avait été observé lors du précédent rapport.

Emploi

- Le **nombre de postes de travail** dans l'ensemble du **secteur de la chimie (C20-C22)** s'est quasiment stabilisé durant la période 2010-2016, passant de 89.217 postes de travail en 2010 à 89.108 postes de travail (en diminution de 0,1 %). Une hausse de l'emploi a été constatée en

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

2016 et également au premier trimestre de 2017 par rapport à la période correspondante de 2016, de respectivement 0,9 % et 1,2 %.

- **L'industrie de la chimie (C20)** est, de tous les secteurs analysés, le plus intensif en termes d'emploi et a accusé une baisse de celui-ci en 2016 **par rapport à 2015. Cette baisse s'est toutefois interrompue** au premier trimestre de 2017. Au cours de ce trimestre, le secteur a totalisé 40.614 postes de travail, soit une hausse de 1,3 % à un an d'écart. Trois sous-secteurs absorbent 78,9 % des emplois : le 20.5 « fabrication d'autres produits chimiques », le 20.1 « fabrication de produits chimiques de base » et le 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums ».
- L'emploi dans **l'industrie des sciences de la vie (C21)** est en hausse tout au long de 2016 et jusqu'au premier trimestre de 2017. Ce secteur a enregistré 28.068 postes de travail au premier trimestre de 2017, soit 2,2 % de plus qu'à un an d'écart. Le sous-secteur 21.2 « fabrication de préparations pharmaceutiques » y absorbe 82,4 % des emplois créés.
- **Le secteur des plastiques et du caoutchouc (C22)** tout comme le secteur de la chimie voit le nombre de postes de travail se réduire au fil des ans, bien que cette réduction s'amenuise au fur et à mesure. Avec 21.228 postes en 2016, il accuse ainsi 0,2 % d'emplois en moins qu'en 2015. Cette baisse se poursuit au premier trimestre de 2017 avec 0,5 % en moins qu'au premier trimestre de 2016. Au premier trimestre de 2017, 89,8 % d'emplois sont localisés dans le sous-secteur 22.2 « fabrication de produits en plastique ».

Chômage temporaire

- Le nombre de personnes en équivalent temps plein (ETP) ayant eu recours au régime de **chômage temporaire** s'est inscrit à la baisse au quatrième trimestre de 2016, à un an d'écart (-10,9 %). En moyenne annuelle, le nombre d'ETP ayant bénéficié du régime du chômage temporaire a reculé de 23 personnes entre 2016 et 2015 (-3,5 %).

Entreprises assujetties, créations et radiations d'entreprises

- En 2016, l'ensemble des secteurs de la chimie (C20-C22) a répertorié 1.967 **entreprises assujetties**, soit 2,7 % de plus qu'en 2015. Le dynamisme entrepreneurial est soutenu à 47,7 % par le secteur de la **fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)** et à 42,3 % par **l'industrie chimique (C20)**. Trois sous-secteurs couvrent 70,2 % des entreprises assujetties, le 22.2 « fabrication de produits en plastique », le 20.1 « fabrication de produits chimiques de base » et le 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette ». Le paysage de l'ensemble du secteur de la chimie (C20-C22) est constitué majoritairement de PME (entreprises de moins de 50 travailleurs). En 2016, les PME ont représenté 85,4 % d'entreprises (soit 1.680 sur 1.967 entreprises assujetties) dont 70,6 % d'entreprises occupant moins de 5 travailleurs (soit 1.187 sur 1.680).
- **Les créations d'entreprises en 2016** dans l'ensemble des secteurs de la chimie (C20-C22) sont en hausse par rapport à 2015, avec une augmentation de 40,2 % (passant de 87 à 122 créations d'entreprises). En 2016, ces créations d'entreprises ont été soutenues à 48,4 % par **l'industrie chimique (C20)** et à 38,5 % par le secteur de la **fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)**. Au niveau des sous-secteurs, deux d'entre eux soutiennent à 66,4 % la création de ces 122 entreprises, à savoir, le 22.2 « fabrication de produits en plastique » et le 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette ».

- Les **radiations d'entreprises** en 2016 dans l'ensemble du secteur de la chimie (C20-C22) ont évolué favorablement par rapport à 2015. Elles sont en baisse de 16 unités (revenant de 90 radiations d'entreprise en 2015 à 74 en 2016). Ces radiations sont expliquées à 51,4 % par le secteur de la **fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)** et à 36,5 % par l'**industrie chimique (C20)**. Trois sous-secteurs couvrent 67,6 % des radiations d'entreprises, le 22.2 « fabrication de produits en plastique », le 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette » et le 20.1 « fabrication de produits chimiques de base ».

Faillites et pertes d'emplois y afférentes

- Au deuxième trimestre de 2017, l'ensemble du secteur de la chimie (C20-C22) a enregistré 7 **faillites** d'entreprises, en augmentation de 3 unités par rapport au trimestre précédent et en augmentation de 5 unités à un an d'écart. La quasi-totalité des faillites se localise dans les secteurs de l'**industrie chimique (C20)** et des **plastiques et du caoutchouc (C22)**, soit 6 des 7 faillites répertoriées.
- Le nombre **d'emplois perdus à la suite de ces faillites**, dans l'ensemble du secteur de la chimie (C20-C22), a connu une évolution plus défavorable au deuxième trimestre de 2017 avec 44 emplois perdus (en augmentation de 33 unités à un an d'écart). La quasi-totalité des faillites se localise dans les secteurs de l'**industrie chimique (C20)** et des **plastiques et du caoutchouc (C22)**, soit 43 des 44 faillites répertoriées.

Commerce extérieur

- Les exportations et les importations de **produits chimiques (C20)** ont reculé durant les six premiers mois de 2017 en comparaison avec la période correspondante de l'année précédente. Le solde commercial s'est toutefois légèrement amélioré. Les pays voisins de la Belgique sont des partenaires essentiels de l'industrie chimique.
- Le solde commercial de l'**industrie pharmaceutique (C21)** s'est amélioré au premier semestre de 2017 à un an d'écart, sous l'effet d'un recul plus important des importations que des exportations sur la période considérée. Les Etats-Unis constituent notre partenaire essentiel, se trouvant à la fois à la première position des exportations et des importations belges en 2016.
- Le solde de la balance commerciale de la **fabrication de plastique et de caoutchouc (C22)** s'est dégradé entre le premier semestre de 2016 et le premier semestre de 2017, résultant à la fois d'une diminution des exportations et d'une augmentation des importations. Les pays voisins de la Belgique constituent les partenaires essentiels de ce secteur pour les exportations et les importations.

1. Contexte global

1.1. L'économie européenne

Selon les prévisions de printemps de la Commission européenne publiées en mai 2017¹, l'Union européenne a enregistré une croissance de son PIB de 1,9 % en 2016 et l'activité devrait progresser à un rythme similaire en 2017 (1,9 %) et en 2018 (1,9 %). Au vu des dernières estimations publiées en septembre 2017 par l'OCDE dans son rapport intermédiaire sur les perspectives économiques, la Commission européenne pourrait revoir ses prévisions à la hausse lors de la prochaine édition, l'« Autumn economic forecast » qui sera publiée en novembre 2017.

En 2016, dans un contexte économique international incertain, l'économie européenne a su montrer une certaine résilience malgré des problèmes internes (les attaques terroristes) ou externes comme les tensions géopolitiques (le Brexit, la crise des réfugiés, etc.). En effet, une série de facteurs favorables tels que la faiblesse des coûts énergétiques (faible prix du pétrole) ou la politique monétaire accommodante ont permis d'enregistrer un niveau de croissance appréciable et de créer de l'emploi. Cependant, cette croissance est encore freinée par certains facteurs comme un niveau d'endettement élevé et une fragilité bancaire dans certains Etats membres, combinés à de fortes incertitudes politiques (protectionnisme), à un taux de croissance relativement faible de la productivité ainsi qu'à une évolution salariale modérée.

La demande intérieure a tiré l'activité économique vers le haut en 2016. Ainsi, la consommation privée a été le principal moteur de l'activité économique en 2016 et elle devrait continuer à la soutenir à l'horizon 2017-2018, même si elle devrait ralentir d'une part, à cause de l'inflation qui ampute le pouvoir d'achat des ménages et d'autre part, compte tenu d'une évolution salariale modérée. Les investissements, par contre, ont très légèrement progressé en 2016 malgré de meilleures conditions de financement. Aucune accélération sensible des investissements n'est attendue ultérieurement en raison du climat d'incertitude et du processus de désendettement. La contribution des exportations nettes a été légèrement négative en 2016 et devrait être neutre en 2017.

1.2. Le reste du monde

Selon la Commission européenne et le FMI², à politique commerciale inchangée, les échanges mondiaux devraient bénéficier des embellies économiques observées dans plusieurs zones économiques. La croissance aux Etats-Unis devrait bénéficier de l'assouplissement attendu de la politique budgétaire et d'un regain de confiance. De plus, la relance pourrait être plus importante que prévu en Chine. Par ailleurs, la hausse des prix des matières premières devrait stimuler la demande des pays exportateurs de matières premières qui ont vu leurs revenus impactés par la persistance de prix faibles sur les marchés mondiaux. Toutefois, malgré ces éléments positifs, d'autres éléments pourraient peser sur les perspectives de croissance mondiale. Il s'agit principalement du risque de repli sur soi qui aurait pour conséquence une diminution des échanges commerciaux et des flux d'investissements internationaux, mais également un durcissement des conditions financières mondiales (pouvant résulter du relèvement des taux d'intérêt plus rapide que prévu aux Etats-Unis ainsi que de l'augmentation de la vulnérabilité du système financier chinois) et l'appréciation éventuelle du dollar américain.

¹ European Economic Forecast, printemps 2017.

² Perspectives de l'économie mondiale, avril 2017.

Selon le rapport intermédiaire de l'OCDE, l'amélioration conjoncturelle attendue dans certaines zones économiques serait encore renforcée par rapport aux précédentes estimations de juin.

1.3. La Belgique

Selon l'Institut des comptes nationaux (ICN)³, la situation conjoncturelle en Belgique est relativement favorable. Bien qu'en croissance depuis 2014, le produit intérieur brut (PIB) ne progresserait que de 1,2 % en 2016 après 1,5 % en 2015 avant de s'accélérer à nouveau en 2017 à 1,7 % et se maintenir à ce rythme en 2018.

La croissance économique en 2016 a été principalement soutenue par la demande intérieure et plus particulièrement par la consommation des ménages. Celle-ci devrait rester le principal moteur de la croissance en 2017 et 2018, secondée par le redressement des investissements des entreprises qui affichent des taux d'utilisation des capacités de production élevés.

Les exportations nettes ont également contribué à la croissance du PIB avec une croissance des exportations soutenue en 2016. Ces exportations ont bénéficié des mesures prises par le gouvernement pour limiter les coûts salariaux.

Selon la Commission européenne, les principaux risques pour l'économie belge à court terme, sont de nature exogène. Le Brexit, les incertitudes qui entourent les résultats des élections en Allemagne et les velléités de politiques commerciales protectionnistes (affirmées ou plausibles) de certains partenaires commerciaux historiques pourront avoir des incidences plus ou moins prononcées sur certains secteurs.

Tableau 1-1. Prévisions de croissance de la Commission européenne⁴ (mai 2017)

Prévisions de croissance du PIB en %			
	2016	2017	2018
Zone Euro	1,8	1,7	1,8
Etats-Unis	1,6	2,2	2,3
Chine	6,7	6,6	6,3
Monde	3	3,4	3,6
Belgique			
Belgique	1,2	1,5	1,7
<i>Demande intérieure *</i>	<i>0,9</i>	<i>1,3</i>	<i>1,5</i>
<i>Variation des stocks *</i>	<i>-0,4</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Exportations nettes *</i>	<i>0,8</i>	<i>0,3</i>	<i>0,2</i>

* = Contribution à la croissance du PIB en point de pourcentage

³ Communiqué de presse du 7 septembre 2017 du Bureau fédéral du Plan pour le compte de l'ICN.

⁴ European Economic Forecast, printemps 2017.

2. L'industrie de la chimie (C20), des sciences de la vie (C21), des plastiques et du caoutchouc (C22)

Selon le CEFIC⁵, la croissance de l'activité des industries européennes des secteurs de la chimie et des plastiques se réalise majoritairement au niveau extra-européen, ce qui constitue un défi important en matière de concurrence. Au niveau mondial, c'est la Chine qui domine le rang des producteurs avec une économie en forte croissance et des coûts de production plus faibles (via l'utilisation du charbon et le recours à une main d'œuvre bon marché). L'Europe est au coude-à-coude avec les Etats-Unis qui ont pu compter depuis quelques années sur une énergie à bas prix (avec le gaz de schiste). C'est donc plutôt sur les composantes « non-coûts » que les entreprises européennes misent pour conquérir des parts de marché sur les marchés en croissance que sont les économies émergentes et la Chine. En Europe, le plus gros marché pour l'industrie chimique européenne est l'Allemagne.

Cette industrie transformatrice (et plus spécifiquement pour les secteurs de la chimie et des plastiques et caoutchouc) est fortement dépendante des cours des matières premières utilisées dans ses processus de production. En effet, cette industrie est fortement énergivore et utilise des ressources naturelles brutes pour produire des produits chimiques ou utilisent ces substances chimiques pour les transformer en produits dérivés. La baisse des cours des produits pétroliers intervenue au cours des dernières années a eu des répercussions sur la structure des coûts de production et en raison d'un environnement fortement concurrentiel, les prix de ventes ont été alignés à la baisse comme indiqué dans les comptes annuels du leader belge en la matière (dépendant d'un groupe européen).

Une part importante de la valeur ajoutée et de l'emploi du secteur chimique belge provient des entreprises issues des activités spécialisées, scientifiques et techniques (M), qui sont intégrées dans une chaîne de valeur mondiale. Ainsi, les entreprises disposent sur le territoire de centres de décisions, de recherches et d'innovation ainsi que d'unités de production.

Selon la comptabilité nationale, l'industrie de la chimie est le secteur numéro 1 en Belgique en termes de valeur ajoutée et l'industrie pharmaceutique le troisième, devancé par les industries alimentaires. Les trois secteurs analysés dans ce rapport (chimie + sciences de la vie + plastiques et caoutchouc) comptent pour plus de 30 % de la valeur ajoutée totale de l'industrie manufacturière et 18 % de l'emploi. Les trois secteurs pris ensemble expliquent 90 % du solde commercial positif de la Belgique. Enfin, la dynamique de l'industrie pharmaceutique belge est remarquable avec des taux de croissance annuels de l'activité régulièrement au-dessus de 10 %.

⁵ Conseil Européen des Fédérations de l'Industrie Chimique.

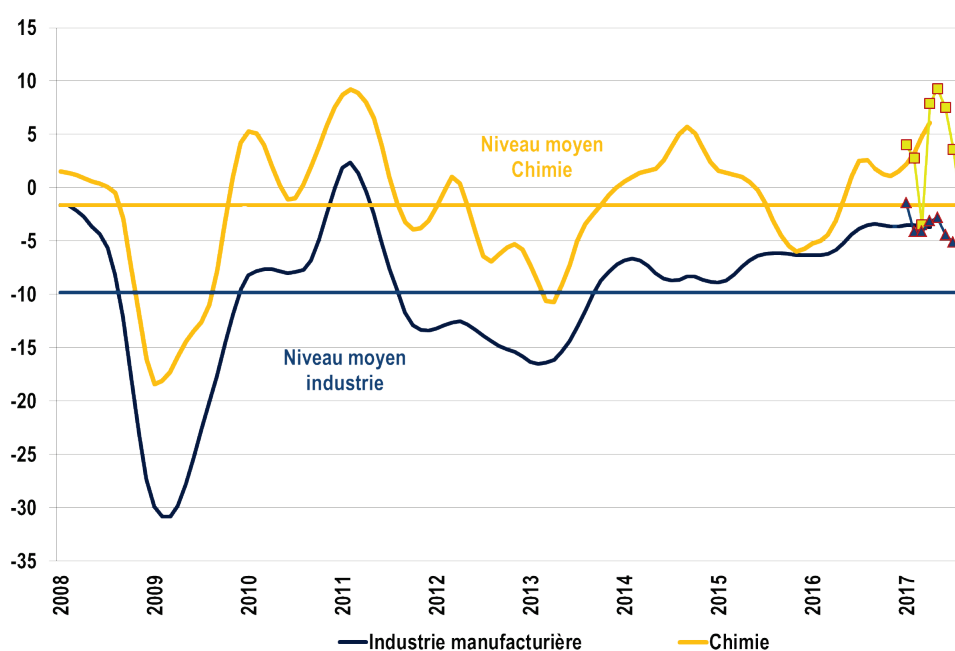
2.1. Conjoncture dans l'industrie chimique (C20), des sciences de la vie (C21) et de la transformation des matières plastiques et du caoutchouc (C22)

2.1.1. Conjoncture

Chimie (y compris les sciences de la vie)

La courbe de conjoncture dans le secteur de la chimie⁶ représentée dans le graphique 2-1 couvre la période allant de janvier 2008 à août 2017, 2008 étant l'année de l'amorce de la crise économique et financière. Avant la crise de 2008-2009, les fluctuations conjoncturelles restaient relativement limitées, à contrario des fluctuations enregistrées après la crise de 2008. Les deux courbes (industrie manufacturière et chimie) évoluent plus ou moins dans le même sens, même si pour la chimie les fluctuations sont plus significatives. La confiance y est meilleure que pour l'industrie dans son ensemble, comme en atteste le niveau moyen. Au cours de 2015, la confiance des entrepreneurs du secteur de la chimie (y compris les sciences de la vie) a marqué le pas pour remonter par la suite. Ainsi, en mai 2016, la courbe lissée est remontée au-dessus du niveau moyen du cycle mesuré depuis janvier 2008⁷ et en avril 2017, elle a atteint un nouveau pic depuis 2011. Les dernières données brutes montrent toutefois une détérioration de la confiance entourant les variations de stocks et le carnet de commandes laissant présager un retournement de tendance même s'il est encore trop tôt pour le dire.

Graphique 2-1. Courbe de conjoncture brute et lissée dans l'industrie manufacturière et dans le secteur de la chimie⁸



Source : BNB (NBB.Stat), enquêtes de conjoncture.

La chimie (y compris les sciences de la vie), en raison de son poids important dans la constitution de l'indice de confiance global, influence l'orientation de **la courbe de confiance globale de**

⁶ Code NACE : 20.1, 20.2, 20.3, 20.4, 20.5, 21.1 et 21.2.

⁷ Calculé sur base des données brutes afin d'incorporer les derniers résultats.

⁸ Code NACE : 20.1, 20.2, 20.3, 20.4, 20.5, 21.1 et 21.2.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

l'industrie. En 2014 et 2015, les mouvements des deux courbes se sont désynchronisés. L'écart de confiance s'est fortement réduit fin 2015 où les niveaux lissés de confiance de l'industrie manufacturière et de l'industrie chimique (y compris les sciences de la vie) ont été similaires. Toutefois, cet effet n'a été que temporaire, l'écart grandissant à nouveau par la suite.

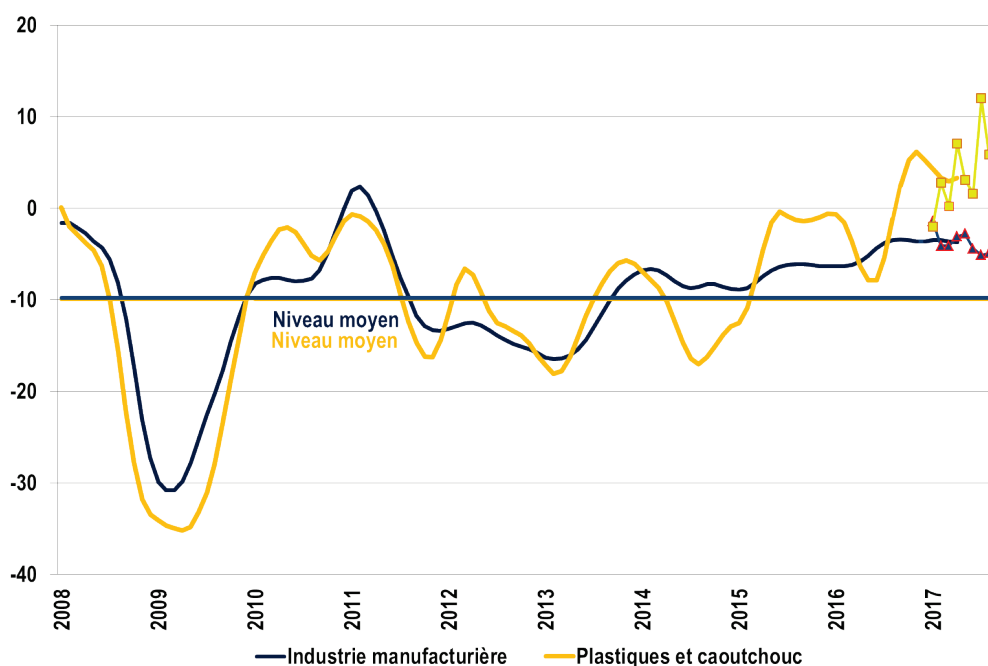
L'observation des dernières données brutes, allant de mai à août 2017, montre un net fléchissement de la confiance des entrepreneurs dans l'industrie en raison d'un recul de l'appréciation du carnet de commande total attendu par ceux-ci.

Plastiques et caoutchouc

Le graphique 2-2 présente la courbe de conjoncture dans l'industrie des plastiques et du caoutchouc depuis 2008 jusqu'à août 2017.

Les courbes de confiance dans l'industrie manufacturière et dans l'industrie des plastiques et du caoutchouc affichent un profil assez similaire jusqu'en 2014. Toutefois, l'amplitude des variations s'intensifie par la suite pour l'industrie des plastiques et du caoutchouc. Après un nouveau point bas en mai 2016, la confiance dans l'industrie des plastiques et du caoutchouc est remontée progressivement. Depuis septembre 2016, le climat de confiance évolue positivement malgré des appréciations du carnet de commande jugées plutôt négatives. L'observation des données brutes indique une poursuite de la tendance haussière.

Graphique 2-2. Courbes de conjoncture brute et lissées dans l'industrie des plastiques et du caoutchouc et dans l'industrie manufacturière



Source : BNB (NBB.stat), enquêtes de conjoncture.

2.2. Chiffre d'affaires, production et prix à la production

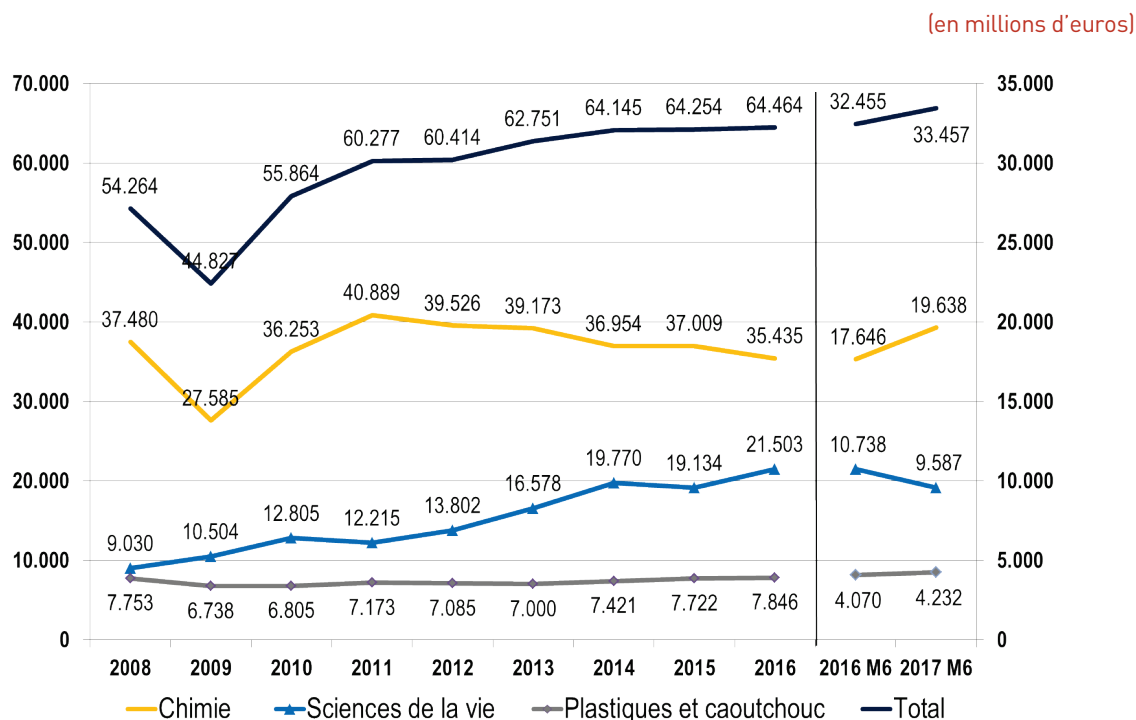
2.2.1. Chiffre d'affaires selon les données TVA

Le **chiffre d'affaires cumulé pour les trois secteurs (C20-C22)** a crû de 1,4 % en 2016 par rapport à 2015 et a encore progressé de 3,1 % sur les six premiers mois de 2017 par rapport à la période correspondante de 2016.

Le **profil d'évolution** varie toutefois selon le secteur considéré. La tendance haussière du chiffre d'affaires pour les trois secteurs pris dans leur ensemble est principalement dictée par le secteur des sciences de la vie (C21).

L'**industrie de la chimie (C20)** a enregistré une baisse annuelle de son chiffre d'affaires en 2016 (-4,3 %) mais a progressé de 11,3 % sur les six premiers mois de 2017 par rapport à la période correspondante de 2016. Cette évolution positive laisse présager un certain rattrapage après quatre années de recul des ventes enregistrées depuis 2011. Dans l'**industrie des sciences de la vie (C21)**, les ventes ont crû en 2016 (+12,4 %) pour diminuer au premier semestre de 2017 (-10,7 %) à un an d'écart. Le **secteur des plastiques et du caoutchouc (C22)** poursuit la tendance haussière de son chiffre d'affaires amorcée en 2014 en inscrivant une augmentation de celui-ci tant sur l'ensemble de l'année 2016 (+1,6 %) que sur les six premiers mois de 2017 (+4 %).

Graphique 2-3. Evolution à un an d'écart du chiffre d'affaires dans les trois secteurs de 2008 à 2016 et sur les 6 premiers mois de 2017 (échelle de droite)



Source : DG Statistique - Statistics Belgium, données provisoires pour M6 2017.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Tableau 2-1. Total du chiffre d'affaires

(€ millions, variations* en %)	Code NACE	Chiffre d'affaires										2016 M6	2017 M6
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016			
Chimie	20	37.480	27.585	36.253	40.889	39.526	39.173	36.954	37.009	35.435	17.646	19.638	
			-26,4%	31,4%	12,8%	-3,3%	-0,9%	-5,7%	0,2%	-4,3%		11,3%	
Sciences de la vie	21	9.030	10.504	12.805	12.215	13.802	16.578	19.770	19.134	21.503	10.738	9.587	
			16,3%	21,9%	-4,6%	13,0%	20,1%	19,3%	-3,2%	12,4%		-10,7%	
Plastiques et caoutchouc	22	7.753	6.738	6.805	7.173	7.085	7.000	7.421	7.722	7.846	4.070	4.232	
			-13,1%	1,0%	5,4%	-1,2%	-1,2%	6,0%	4,1%	1,6%		4,0%	
Total	20-22	54.264	44.827	55.864	60.277	60.414	62.751	64.145	63.865	64.784	32.455	33.457	
			-17,4%	24,6%	7,9%	0,2%	3,9%	2,2%	-0,4%	1,4%		3,1%	

*Exprimé en millions d'euros et en taux de croissance par rapport à l'année précédente.

Source : DG Statistique - Statistics Belgium, données provisoires pour M6 2017.

Chimie (C20)

Le chiffre d'affaires dans l'**industrie de la chimie (C20)** a reculé de 4,3 % en 2016 par rapport à 2015, totalisant 35,4 milliards d'euros, soit le chiffre d'affaires le plus faible mesuré depuis 2008 (à l'exception de 2009, année de crise économique et financière). Cette baisse des ventes s'observe dans quatre des six sous-secteurs qui composent l'industrie chimique et notamment par le recul du sous-secteur prépondérant. En effet, le sous-secteur 20.1 « fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc » qui représente 72 % du chiffre d'affaires total du secteur a enregistré une diminution de celui-ci de 6,1 % en 2016, soit un recul plus sévère que celui observé l'année précédente (-2,2 %). A la lecture des comptes annuels de l'entreprise dominante présente dans ce secteur, le recul du chiffre d'affaires provient de la baisse des prix sur les marchés mondiaux. En effet, la diminution des coûts des matières premières utilisées dans le processus de production s'est accompagnée d'une chute des prix de vente. En raison d'un environnement international fortement concurrentiel, les producteurs ont répercuté la baisse des coûts dans le prix de vente final. Alors que les ventes en quantité ont progressé en 2016 dans cette entreprise, les ventes en valeur ont reculé.

Le repli du chiffre d'affaires a été également observé dans le 20.2 « fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques » [-6,2 % après -9,5 % en 2015], le 20.3 « fabrication de peintures, vernis, encres et mastics » [-7,2 % après -9,1 % en 2015] et le 20.6 « fabrication de fibres artificielles ou synthétiques » [-12,9 % contrastant avec la hausse de 21 % observée en 2015].

Le second sous-secteur le plus important (13 % du chiffre d'affaires total du secteur en 2016), le 20.5 « fabrication d'autres produits chimiques » a vu son chiffre d'affaires progresser de 6,1 % en 2016 après une amélioration à deux chiffres en 2015 (+15,1 %). Le sous-secteur 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums » a également vu son chiffre d'affaires augmenter en 2016 (+5,1 %) contre +9,8 % un an auparavant.

Sur les 6 premiers mois de 2017, le chiffre d'affaires a toutefois crû nettement par rapport à la période correspondante de l'année précédente. A l'exception des ventes dans le sous-secteur 20.6 « fabrication de fibres artificielles ou synthétiques » qui reculent, tous les autres sous-secteurs sont en croissance.

Sciences de la vie (C21)

Le chiffre d'affaires dans **l'industrie des sciences de la vie (C21)** a renoué avec la croissance en 2016 (+12,4 %) pour atteindre 21,5 milliards d'euros après la contraction observée en 2015 (-3,2 %). Ce secteur affiche une dynamique impressionnante en Belgique avec un taux de croissance annuel moyen observé depuis 2008 de 11,5 %.

Le sous-secteur prépondérant (98 % du secteur) est le 21.2 « fabrication de préparations pharmaceutiques ». Celui-ci a vu son chiffre d'affaires progresser de 12,2 % en 2016 pour s'établir au-dessus de 21 milliards d'euros, après un recul de 4,4 % en 2015.

Le chiffre d'affaires cumulé sur les six premiers mois de l'année 2017 enregistre toutefois un net repli par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Plastiques et caoutchouc (C22)

Le **secteur des plastiques et du caoutchouc (C22)** a enregistré une nouvelle progression de son chiffre d'affaires en 2016 (+1,6 % en contre +4,1 % en 2015).

La dynamique du sous-secteur 22.2 « fabrication de produits en plastique » est à l'origine de ce résultat puisque son chiffre d'affaires a crû de 2 % et que sa part relative se chiffre à plus de 90 %. Les ventes du sous-secteur 22.1 « fabrication de produits en caoutchouc » ont reculé de 2,6 % en 2016 après une diminution de 2,7 % en 2015.

Sur les six premiers mois de 2017, le secteur (C22) a continué de progresser (+4 %) par rapport à la période correspondante de l'année précédente, conséquence de l'accroissement des ventes des deux sous-secteurs (22.1 et 22.2) sur la même période de référence. L'indice de production

L'indice de la production

L'objectif théorique de l'indice de la production est de mesurer les variations du volume de la valeur ajoutée à intervalles rapprochés et réguliers, normalement selon une fréquence mensuelle. Il s'agit donc de développer un indice de volume (non influencé par les fluctuations de prix). En pratique cependant, la production totale peut être approchée par différentes variables en supposant une relation fixe entre la mesure de ces variables et le volume de la production.

Pour de nombreux secteurs industriels, la variable qui est utilisée comme approximation de la production est la valeur des livraisons (+ la valeur du travail à façon effectué pour une entreprise étrangère) déflatée. Le déflateur qui est utilisé est basé sur l'indice des prix à la production et les valeurs livrées sont issues de l'enquête Prodcom.

Les livraisons dont il est question ici concernent uniquement les produits fabriqués en Belgique (à n'importe quel moment) et vendus (pendant la période de référence). La fabrication de ces produits peut-être réalisée par l'entreprise même ou par une entreprise sous-traitante nationale. La valeur des livraisons des produits fabriqués à façon à l'étranger et vendus en Belgique n'entre donc pas dans le calcul de l'indice de production ni dans la valeur des livraisons commerciales.

Prodcom est l'enquête mensuelle sur la production industrielle. Le règlement 3924/91, prévoit que chaque Etat membre procède à une enquête statistique portant sur la production industrielle, collectées à l'aide de la même liste de produits, répartis selon les mêmes subdivisions en secteurs, etc. Cette initiative a reçu l'appellation de « Prodcom » : « PRODUITS de la COMMUNAUTÉ européenne ».

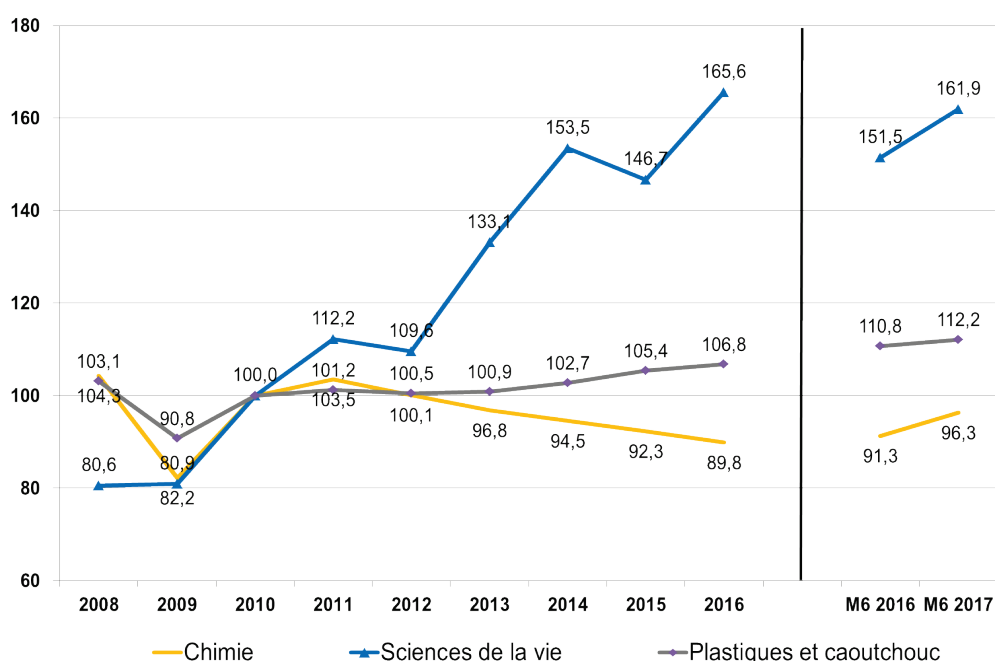
« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Les indices de production ne sont pas calculés par activité principale mais sur base des 4 premiers digits des codes prodcom déclarés (correspondant à la classe de nace).

La Commission consultative spéciale Chimie a exprimé le souhait d'avoir des explications qualitatives sur la tendance baissière de la production observée dans l'industrie chimique au cours des dernières années qui ne semble pas refléter la situation vécue par les entreprises de ce secteur représentées par ESSENCIA. Le SPF Economie prendra des contacts pour éclaircir ce constat.

2.2.2. Production selon les indices Prodcom

Graphique 2-4. Indice de production (Prodcom) dans les trois secteurs (2010=100)



Source : DG Statistique-Statistics Belgium, données en volume, corrigées des jours ouvrables.

Tableau 2-2. Production en Belgique, dans la zone euro et dans les trois pays voisins

	Chimie			Sciences de la vie			Plastiques et caoutchouc		
	Δ2008-2016	Δ2015-2016	Δ2016M6-2017M6	Δ2008-2016	Δ2015-2016	Δ2016M6-2017M6	Δ2008-2016	Δ2015-2016	Δ2016M6-2017M6
Zone euro	-0,4%	1,1%	2,4%	46,1%	3,8%	0,4%	-0,3%	2,5%	2,4%
Belgique	-13,9%	-2,6%	5,5%	105,5%	12,8%	6,9%	3,5%	1,3%	1,2%
Allemagne	-2,5%	-0,2%	0,2%	19,4%	2,5%	4,9%	10,0%	2,1%	3,1%
France	10,0%	2,1%	5,8%	11,2%	-1,7%	5,4%	-8,3%	2,8%	1,5%
Pays-Bas	12,3%	8,6%	4,7%	31,6%	-5,3%	-4,8%	9,0%	4,9%	5,8%

Source : Eurostat, données en volume, corrigées des jours ouvrables.

Chimie (C20)

La production dans l'industrie de la chimie (C20) a crû dans la zone euro (+1,1 %) en 2016. C'est principalement aux Pays-Bas que la croissance de la production est la plus marquée (+8,6 %), la hausse étant plus limitée en France (+ 2,1 %). Par contre, alors que l'Allemagne en-

registre une légère baisse de sa production (-0,2 %), le recul est plus prononcé en Belgique (-2,6 %).

En 2016, la production dans le **secteur de la chimie (C20)** a diminué en Belgique alors qu'elle a augmenté dans la zone euro pendant cette même période. L'enquête Prodcum utilisée pour mesurer la croissance de production est basée sur une enquête réalisée au niveau européen et dépend des réponses des entreprises interrogées. Selon les représentants du secteur, la tendance à la baisse de la production établie par l'enquête ne correspond néanmoins pas à l'expérience des entreprises (voir encadré à la page précédente).

Sur les six premiers mois de 2017, la production dans le secteur de la chimie a crû à un an d'écart tant en zone euro (+2,4 %) que dans les quatre autres pays. En Belgique, la production a renoué avec la croissance (+5,5 %) et progresse presque aussi rapidement qu'en France (+5,8 %) mais beaucoup plus vivement qu'en Allemagne (+0,2 %) et aux Pays-Bas (+4,7 %).

Les sous-secteurs 20.3 « fabrication de peintures, vernis, encres et mastics » et 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums » ont enregistré une hausse de leur production en 2016 (respectivement +0,7 % et +1,5 %).

Le recul de la production dans le secteur s'explique par le sous-secteur 20.1 « fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc » qui représente 68 % de la production totale du secteur. Celle-ci a enregistré une diminution de 3,7 % en 2016, soit un recul plus sévère que celui observé l'année précédente (-1,9 %).

Sciences de la vie (C21)

La production de **l'industrie des sciences de la vie (C21)** a augmenté de 3,8 % dans la zone euro en 2016. Parmi les quatre pays de référence, la Belgique est le seul pays à avoir enregistré une forte hausse de l'activité à un an d'écart (+12,8 %), effaçant de la sorte le recul enregistré en 2015 (-4,3 %). La production en Allemagne a également augmenté (+2,5 %) mais a reculé en France (-1,7 %) et aux Pays-Bas (-5,3 %). Sur la longue période (2008-2016), à l'exception de la France, ce secteur a affiché un profil d'évolution particulièrement dynamique dans la zone euro et les pays voisins mais c'est en Belgique que la croissance a été la plus remarquable.

Sur les six premiers mois de 2017, la croissance de la production à un an d'écart dans ce secteur est plus rapide en Belgique (+6,9 %) qu'en Allemagne (+4,9 %) et en France (+5,4 %) alors que la production continue de se contracter aux Pays-Bas (-4,8 %). Dans la zone euro dans son ensemble, la production dans le secteur des sciences de la vie a crû légèrement (+0,4 %).

Plastiques et caoutchouc (C22)

En 2016, la production du **secteur des plastiques et du caoutchouc (C22)** a augmenté dans la zone euro (+2,5 %) ainsi que dans les quatre pays de référence. Si en Belgique la croissance de la production a été plus lente (+1,3 %) qu'en Allemagne (+2,1 %) et en France (+2,8 %), c'est principalement avec les Pays-Bas (+4,9 %) que l'écart se creuse en termes de dynamique de croissance.

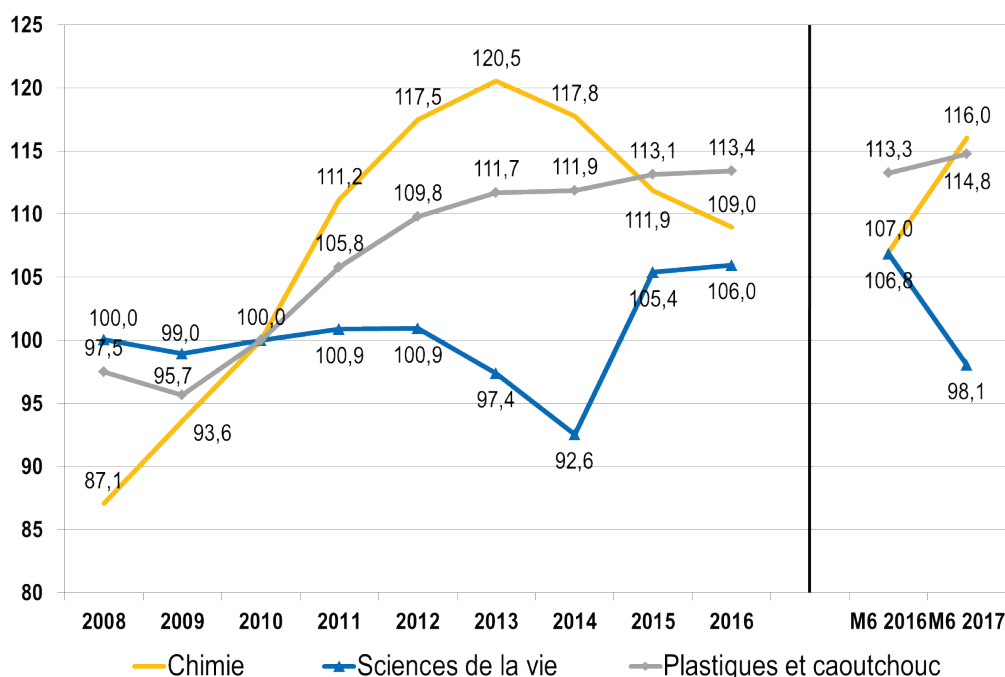
Les deux sous-secteurs, à savoir le 22.1 « fabrication de produits en caoutchouc » et le 22.2 « fabrication de produits en plastique », ont vu leur production augmenter en 2016 (respectivement +4,1 % et +1 %).

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

La production dans le secteur des plastiques et du caoutchouc a crû de 2,4 % en zone euro sur les **six premiers mois de 2017** par rapport à la période équivalente de 2016. L'activité de ce secteur dans les quatre pays référencés s'est également inscrite à la hausse sur la période considérée et de manière plus vive aux Pays-Bas. Ainsi, la croissance de la production s'est élevée à +5,8 % aux Pays-Bas, +3,1 % en Allemagne, +1,5 % en France. Avec une hausse de +1,2 % en Belgique, la croissance de la production y est une nouvelle fois moins intense que dans les autres pays.

2.2.3. Indice des prix à la production de l'industrie⁹

Graphique 2-4. Indice des prix à la production (2010=100)



Source : DG Statistique-Statistics Belgium, données brutes.

Tableau 2-3. Prix à la production en Belgique, dans la zone euro et dans les trois pays voisins

	Chimie			Sciences de la vie			Plastiques et caoutchouc		
	$\Delta 2008-2016$	$\Delta 2015-2016$	$\Delta 2016M6-2017M6$	$\Delta 2008-2016$	$\Delta 2015-2016$	$\Delta 2016M6-2017M6$	$\Delta 2008-2016$	$\Delta 2015-2016$	$\Delta 2016M6-2017M6$
Zone euro	1,7%	-3,7%	5,5%	-3,5%	-0,8%	0,0%	5,9%	-0,6%	0,4%
Belgique	25,1%	-2,6%	8,4%	5,9%	0,6%	-8,2%	16,3%	0,2%	1,3%
Allemagne	3,8%	-2,3%	3,6%	5,8%	0,1%	0,7%	5,8%	-0,5%	0,3%
France	-3,7%	-5,1%	4,9%	-12,9%	-3,1%	2,3%	1,2%	-1,2%	0,6%
Pays-Bas	-13,5%	-8,5%	13,6%	-2,3%	-0,9%	1,1%	7,7%	-0,2%	0,8%

Source: Eurostat, données non ajustées.

Chimie (C20)

Les **prix à la production dans la zone euro** ont reculé de 3,7 % en glissement annuel en 2016. Si les prix à la production dans **l'industrie chimique (C20)** ont également reculé en Belgique et dans les trois pays voisins, le recul a été plus marqué aux Pays-Bas (-8,5 %) et en France

⁹ Enquête menée par la DG Statistique-Statistics Belgium dans le cadre du programme européen STS (CE, short-term statistics 1165/98). Voir AR 3 JUILLET 2012. Arrêté royal relatif aux enquêtes par sondage mensuelles et trimestrielles en vue d'établir des statistiques conjoncturelles.

(-5,1 %) qu'en zone euro, en Belgique (-2,6 %) et en Allemagne (-2,3 %). Sur les six premiers mois de 2017, les prix à la production sont orientés à la hausse dans tous les pays examinés. C'est toutefois aux Pays-Bas que l'augmentation est la plus marquée (+13,6 %).

En Belgique, l'orientation baissière des prix à la production amorcée en 2014 s'est poursuivie en 2015 et 2016. Le secteur 20.1 « fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique », principal en termes de poids, explique cette évolution, reflétant la baisse des prix des matières premières utilisées dans le processus de production sur les marchés mondiaux. Toutefois, les premières données pour 2017 (la moyenne des prix mesurée sur les 6 premiers mois de l'année 2017 par rapport à la période correspondante de l'année précédente) montrent une hausse marquée des prix à la production pour l'ensemble du secteur chimique (+8,4 %) en ligne avec la remontée des prix des matières premières énergétiques. Selon les prévisions de printemps de la Commission européenne¹⁰, le prix moyen du baril de pétrole (Brent) exprimé en euro atteindrait 52,1 euros en 2017 contre 40,4 euros en moyenne en 2016. Par ailleurs le cours moyen des minéraux et des métaux s'oriente également à la hausse.

Sciences de la vie¹¹ (C21)

En 2016, les **prix à la production** concernant **l'industrie des sciences de la vie (C21)** ont reculé à un an d'écart dans la **zone euro** (-0,8 %). Les prix ont également reculé aux Pays-Bas (-0,9 %) et de manière beaucoup plus prononcée en France (-3,1 %). Au contraire, les prix à la production enregistrent une légère augmentation en Belgique (+0,6 %) et en Allemagne (+0,1 %). Sur les six premiers mois de 2017, les prix à la production se sont repliés en Belgique (-8,2 %), ce qui contraste avec la quasi stabilisation des prix observée dans les autres pays examinés.

Plastiques et caoutchouc (C22)

La progression des prix est quasi ininterrompue depuis 2008 dans le **secteur des plastiques et du caoutchouc (C22)**. Par ailleurs, les prix sont traditionnellement moins volatils dans ce secteur que dans les deux autres. Dans la zone euro, les prix ont reculé de 0,6 % en 2016 par rapport à 2015. On note également, sur cette même période, une évolution baissière des prix à la production en Allemagne (-0,5 %), en France (-1,2 %) et aux Pays-Bas (-0,2 %). A l'inverse, les prix à la production ont crû en Belgique (+0,2 %). Sur les six premiers mois de 2017, les prix à la production s'orientent légèrement à la hausse dans les quatre pays examinés ainsi que dans la zone euro.

Malgré une hausse des prix à la production limitée à 0,2 % **en Belgique** entre 2015 et 2016, les prix dans ce secteur ont atteint leur plus haut niveau sur la période 2008-2016. C'est le sous-secteur 22.2 « fabrication de produits en plastique », le plus important en termes de poids, qui explique la quasi stabilité des prix à la production du secteur pris dans son ensemble. En effet, le sous-secteur 22.1 « fabrication de caoutchouc » voit ses prix à la production reculer pour la quatrième année consécutive (-3 % en 2016). Au premier semestre de 2017, les prix ont amorcé une remontée vraisemblablement due à la hausse des cours du caoutchouc.

¹⁰ [European Economic Forecast, printemps 2017.](#)

¹¹ Le nombre de produits témoins étant faible dans la constitution de l'indicateur des prix à la production, cela peut entraîner des distorsions importantes. Aussi cet indicateur pour le secteur pharmaceutique est à utiliser avec précaution.

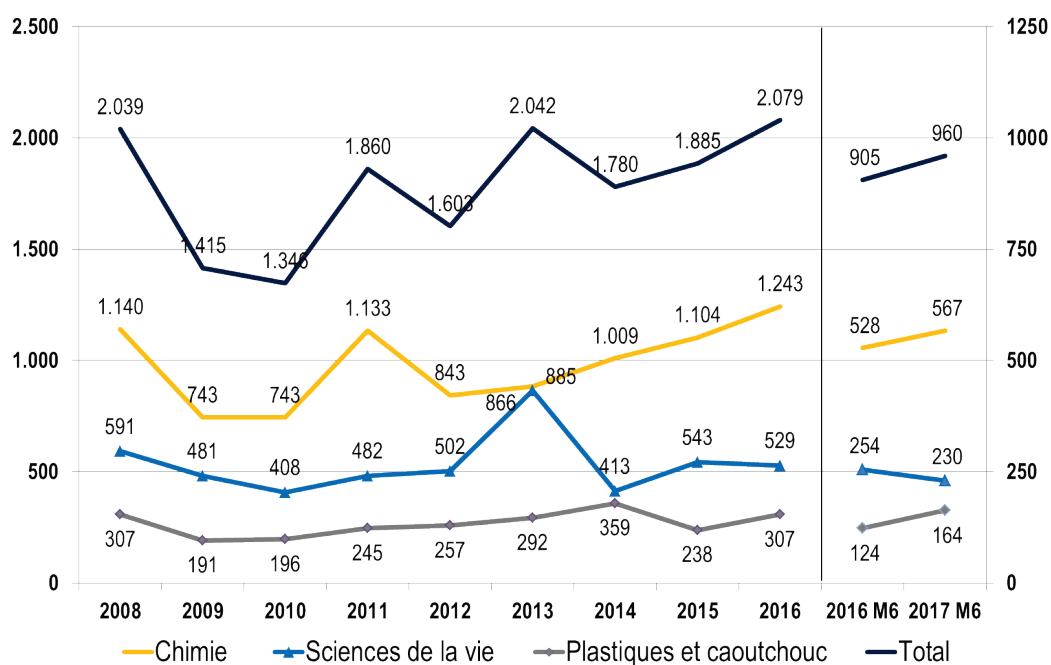
« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

2.2.4. Investissements

Sur la base de données provisoires, les investissements dans l'ensemble des trois secteurs (C20-C22) ont progressé une nouvelle fois en 2016 (+10,3 %) après une hausse de 5,9 % en 2015. Les secteurs de la chimie (C20) et des plastiques et du caoutchouc (C22) ont enregistré les hausses d'investissement les plus substantielles, respectivement de 12,7 % et de 28,8 %. En revanche, les investissements ont reculé de 2,6 % dans l'industrie des sciences de la vie (C21) sur cette même période¹². Une dynamique semblable s'observe pour les six premiers mois de 2017 par comparaison à un an d'écart, et ce pour les 3 secteurs. Les cycles d'investissements peuvent être influencés par des « one shots » tels que l'acquisition d'une entreprise ou la construction d'une usine, ce qui explique des variations importantes d'une année sur l'autre dans certains secteurs.

Graphique 2-5. Investissements dans les trois secteurs

(en millions d'euros)



Source : DG Statistique-Statistics Belgium.

¹² Des informations plus détaillées concernant les investissements par sous-secteur sont consultables sur le site web du SPF Economie.

Tableau 2-4. Total des investissements

(€ millions, variations* en %)	Code NACE	Investissements										
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2016 M6	2017 M6
Chimie	20	1.140	743	743	1.133	843	885	1.009	1.104	1.243	528	567
			-34,8%	-0,1%	52,5%	-25,5%	4,9%	14,0%	9,4%	12,7%		7,4%
Sciences de la vie	21	591	481	408	482	502	866	413	543	529	254	230
			-18,6%	-15,3%	18,3%	4,1%	72,4%	-52,3%	31,6%	-2,6%		-9,6%
Plastiques et caoutchouc	22	307	191	196	245	257	292	359	238	307	124	164
			-37,9%	2,6%	25,1%	5,1%	13,4%	22,8%	-33,5%	28,8%		32,5%
Total	20-22	2.039	1.415	1.346	1.860	1.603	2.042	1.780	1.885	2.079	905	960
			-30,6%	-4,9%	38,2%	-13,8%	27,4%	-12,9%	5,9%	10,3%		6,0%

*Exprimé en millions d'euros et en taux de croissance par rapport à l'année précédente

Source: DG Statistique-Statistics Belgium, données provisoires.

Chimie (C20)

Sur la base de données provisoires, les investissements **dans l'industrie de la chimie (C20)** ont accéléré pour la quatrième fois consécutive en 2016 (+12,7 %) par rapport à 2015 (+9,4 %) pour s'installer à 1,24 milliard d'euros, soit le plus haut niveau de dépenses observé sur la période 2008-2016. Sur les six premiers mois de 2017, les investissements continuent à être dynamiques (+7,4 % à un an d'écart).

Avec des investissements cumulés de plus d'un milliard d'euros sur l'ensemble de 2016 et en hausse de 11,8 % par rapport à 2015, le **sous-secteur 20.1** « fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique » représente le sous-secteur le plus influent.

Trois autres sous-secteurs ont vu leur rythme d'investissement s'accroître et pour certains de manière très marquée. La hausse des investissements atteint 43,9 % dans le sous-secteur 20.3 « fabrication de peintures, vernis, encres et mastics » et 35,6 % dans le sous-secteur 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums ». La progression des dépenses d'investissement est plus contenue dans le sous-secteur 20.5 « fabrication d'autres produits chimiques » (+6,2 %).

En revanche, les investissements ont reculé dans les deux autres sous-secteurs. Les investissements ont baissé de 24,4 % dans le sous-secteur 20.2 « fabrication de pesticides » et de 1,7 % dans le sous-secteur 20.6 « fabrication de fibres artificielles ou synthétiques ».

Sciences de la vie (C21)

Les investissements dans **l'industrie des sciences de la vie (C21)** ont reculé à un an d'écart de 2,6 % en 2016 ce qui contraste avec la hausse de 31,6 % enregistrée en 2015. Les premiers chiffres de 2017 montrent un nouveau repli des investissements dans ce secteur (-9,6 % sur les six premiers mois de 2017 par rapport à la période correspondante de 2016).

En 2016, 97 % des investissements ont été réalisés par le **sous-secteur 21.2** « fabrication de préparations pharmaceutiques » qui a vu ses investissements augmenter de 19,6 %. Les investissements dans le 21.1 « fabrication de produits pharmaceutiques de base » ont reculé de 84,4 % sur un an, faisant passer son importance en termes de poids de 21,4 % à 3 %. En raison de paramètres de confidentialité, l'évolution des sous-secteurs ne peut être détaillée.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Plastiques et caoutchouc (C22)

Le secteur des plastiques et du caoutchouc (C22) a renoué avec un rythme d'investissement plus dynamique en 2016. En effet, après avoir ralenti de 33,5 % en 2015, les investissements sont repartis à la hausse en 2016 (+28,8 %). Sur les six premiers mois de 2017 par rapport à la période équivalente de 2016, les investissements ont continué à progresser de manière significative (+32,5 % à un an d'écart).

La dynamique haussière se vérifie dans les deux **sous-secteurs**. Le sous-secteur 22.1 « fabrication de produits en caoutchouc » a accru ses dépenses d'investissement de 37,8 % (après un recul de 8,9 % en 2015) et le sous-secteur 22.2 « fabrication de produits en plastique » de 28 % (après les avoir diminuées de 35,1 % en 2015). Le recul observé en 2015 dans ce secteur s'explique par le niveau élevé de 2014 lié à la construction d'une usine.

2.2.5. Taux d'utilisation des capacités de production

Selon les données relayées par le CEFIC¹³, le taux d'utilisation des capacités de production (TUC) dans l'Union européenne a progressé durant 5 trimestres consécutifs depuis le second trimestre de 2016. Le taux est supérieur à la moyenne de longue période (mesurée depuis 1995) mais reste cependant légèrement en deçà du pic record observé au premier trimestre de 2011.

En Belgique, selon l'enquête de la BNB réalisée en juillet 2017, les TUC dans les différents secteurs examinés se situent au-dessus de la moyenne tendancielle (calculée depuis janvier 1990 et mentionnée entre parenthèses), inversement à ce qui avait été observé en 2015 lors du précédent rapport.

Tableau 2-5. Taux d'utilisation des capacités de production

	Enquête BNB octobre 2015 (précédent rapport)	Enquête BNB juillet 2017
Industrie manufacturière	79,2 % (79,6 %)	81,1 % (79,7 %)
Industrie de la chimie	79,9 % (81,0 %)	83,9 % (81,1 %)
<i>dont produits chimiques de base</i>	<i>80,7 % (85,5 %)</i>	<i>82,9 % (85,2 %)</i>
<i>dont biens chimiques de consommation</i>	<i>77,0 % (78,9 %)</i>	<i>78,9 % (78,9 %)</i>
Plastiques et le caoutchouc	75,8 % (79,8 %)	83,6 % (79,7 %)

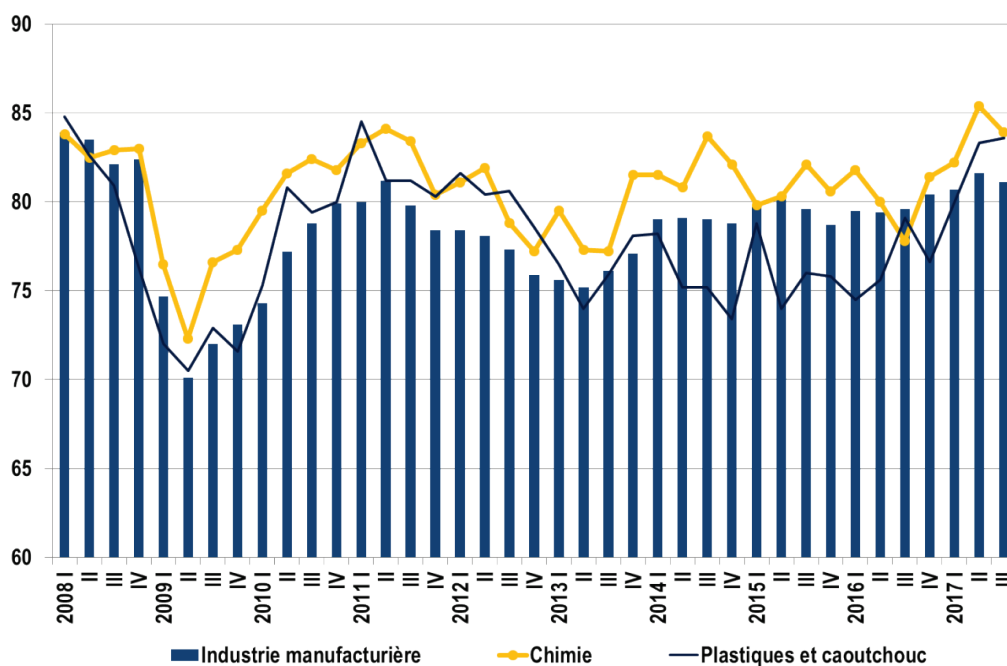
Source : BNB (Belgostat), enquêtes de conjoncture.

Tant pour l'ensemble de l'industrie manufacturière que pour l'industrie de la chimie (y compris les sciences de la vie), les niveaux des taux d'utilisation des capacités de production en 2017 sont plus élevés tant par rapport à la longue période (pourcentages entre parenthèses) que par rapport aux dernières années. La tendance est clairement orientée à la hausse en 2017. Ainsi, au troisième trimestre de 2017 (enquête effectuée en juillet 2017), le taux d'utilisation a atteint un plus haut sur la période 2008-2017 dans le secteur de la chimie (incluant ici les sciences de la vie - C20-C21). Dans l'industrie des plastiques et caoutchouc (C22), il faut remonter à janvier 2011 pour observer un taux plus élevé.

¹³ CEFIC, Chemical Trend Report, août 2017

Graphique 2-6. Taux d'utilisation désaisonnalisé des capacités de production

(en %)



Source : BNB (Belgostat), enquêtes de conjoncture.

2.3. Emploi

En 2016, la trajectoire de l'emploi de l'ensemble des trois secteurs (C20-C22) s'est inscrite à la hausse à un an d'écart, passant de 88.299 à 89.108 à emplois directs (soit une augmentation de 0,9 %).

Au premier trimestre de 2017, l'ensemble des trois secteurs (C20-C22) comptabilisait 89.887 emplois directs¹⁴, ce qui représente une progression de 1,2 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente (passant de 88.864 à 89.887 emplois directs).

Le nombre de postes de travail¹⁵ dans l'ensemble du secteur de la chimie (C20-C22) s'est donc inscrit à la hausse tout au long de l'année écoulée ainsi qu'au premier trimestre de 2017.

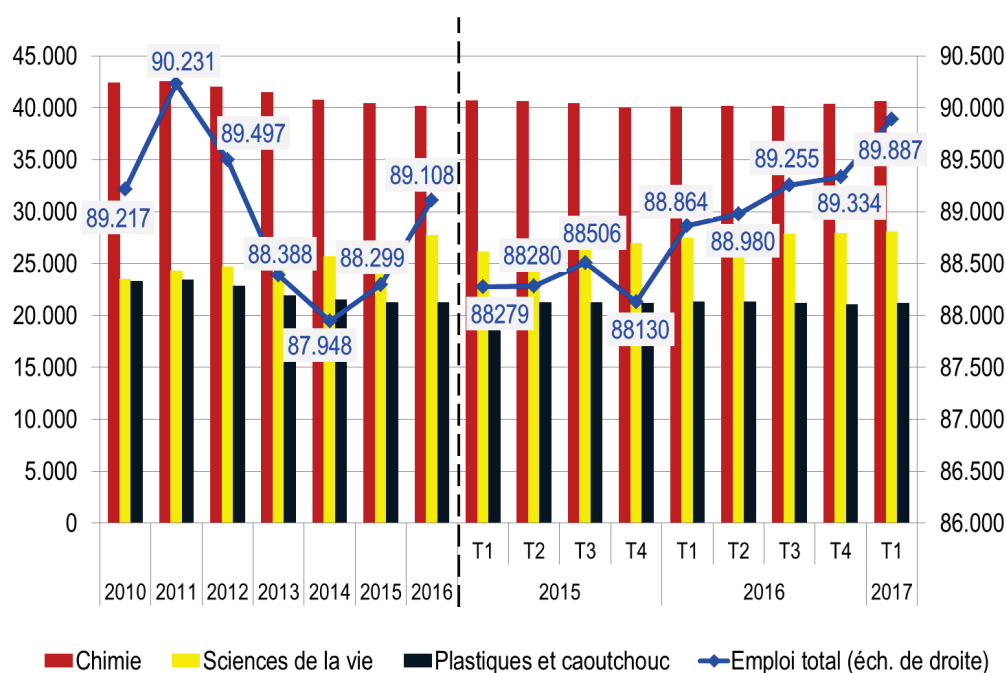
¹⁴ Il s'agit du nombre de postes de travail. Le travail intérimaire n'est pas pris en compte.

¹⁵ Il s'agit des données centralisées ONSS. La statistique des postes de travail occupés à la fin d'un trimestre consiste à dénombrer le nombre de travailleurs occupés par chaque employeur à la fin d'un trimestre. Les travailleurs qui, à la fin d'un trimestre, sont occupés par plus d'un employeur, sont comptabilisés plusieurs fois. La différence entre le nombre de postes de travail et le nombre de travailleurs occupés est exclusivement due à ces travailleurs à occupations multiples.

Les travailleurs qui remplissent simultanément plusieurs fonctions auprès d'un même employeur (soit sous plusieurs statuts, soit sous plusieurs contrats) n'occupent qu'un seul poste de travail. Seules les caractéristiques de la prestation principale sont retenues. Celle-ci sera sélectionnée de façon analogue à la prestation principale du travailleur occupé. Ce cas se rencontre le plus fréquemment dans le secteur de l'enseignement.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Graphique 2-7. Emploi dans les trois secteurs



Source : Statistiques centralisées de l'ONSS, moyennes de la période.

Chimie (C20)

En 2016, l'industrie chimique (C20) a comptabilisé **40.185 emplois directs**, en diminution de 0,6 % par rapport à l'année 2015 (soit 243 emplois de moins).

Les effectifs de l'industrie de la chimie (C20), soit le secteur le plus important en emplois parmi les trois secteurs analysés, sont en hausse pour la deuxième fois consécutive au premier trimestre de 2017, en glissement annuel, pour s'établir à 40.614 emplois, soit une hausse de 1,3 % par rapport au premier trimestre de 2016 (+539 emplois). Cette évolution favorable des effectifs semble mettre un terme à la baisse de l'emploi observée depuis plusieurs années dans l'industrie de la chimie. Exceptés les sous-secteurs 20.2 « fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques » et 20.3 « fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics » qui ont enregistré une baisse d'effectifs au premier trimestre de 2017 en glissement annuel, tous les autres sous-secteurs ont enregistré des hausses d'effectifs au premier trimestre de 2017. Deux sous-secteurs ont créé 93,5 % des nouveaux emplois dans l'industrie de la chimie (504 de 539 emplois créés) : le sous-secteur 20.1 « fabrication de produits chimiques de base », le plus important, a créé 382 emplois, et le sous-secteur 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette » a créé 122 emplois.

Sciences de la vie (C21)

L'industrie pharmaceutique (C21) a enregistré 27.696 emplois directs en 2016, soit 1.097 emplois de plus et 4,1 % de hausse par rapport à l'année 2015.

Comme l'industrie de la chimie, les effectifs du secteur des sciences de la vie (C21), sont également en hausse au premier trimestre de 2017, à un an d'écart, atteignant 28.068 unités, soit une hausse de 2,1 % par rapport au premier trimestre de 2016 (+582 emplois) et de 0,5 % (+ 153 emplois) à un trimestre d'écart. Les deux sous-secteurs ont enregistré des hausses d'emplois au premier trimestre de 2017 en glissement annuel. Le sous-secteur 21.2 « fabrication de prépara-

tions pharmaceutiques » absorbe 80,6 % des emplois créés (+ 469 emplois) dans le secteur des sciences de la vie.

Plastiques et caoutchouc (C22)

En 2016, le **secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)** a comptabilisé 21.228 emplois directs, en diminution de 0,2 % par rapport à l'année 2015 (soit 44 emplois de moins).

Le secteur de la fabrication des plastiques et du caoutchouc (C22) a enregistré à nouveau un recul du nombre de ses effectifs au premier trimestre de 2017, en glissement annuel, soit 98 emplois de moins qu'au premier trimestre de 2016 (-0,5 %). Il s'agit du troisième recul successif. Le sous-secteur 22.2 « fabrication de produits en plastique » a absorbé 59,2 % d'emplois perdus (- 58 emplois) contre 40,8 % pour le sous-secteur 22.1 « fabrication de produits en caoutchouc » (-40 emplois) en glissement annuel.

Tableau 2-6. Emploi dans les trois secteurs

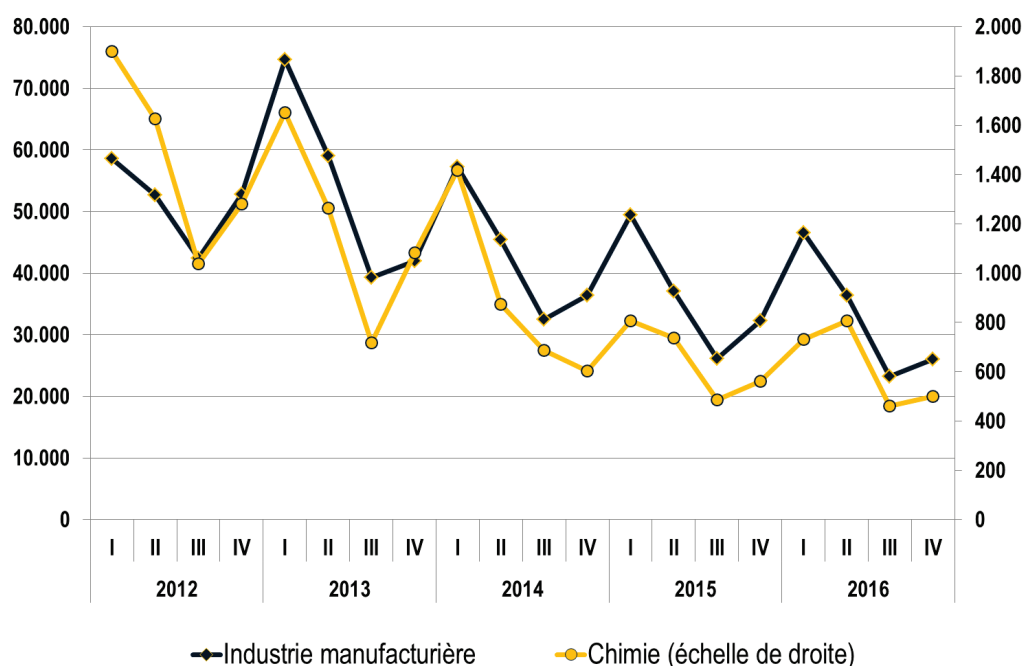
	Nace code	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2016				2017
									T1	T2	T3	T4	T1
Chimie	20	42.420	42.505	42.019	41.461	40.753	40.428	40.185	40.075	40.131	40.186	40.349	40.614
T/T-1			0,2%	-1,1%	-1,3%	-1,7%	-0,8%	-0,6%	0,2%	0,1%	0,1%	0,4%	0,7%
T/T-4									-1,5%	-1,1%	-0,6%	0,9%	1,3%
Sciences de la vie	21	23.481	24.272	24.653	25.046	25.706	26.599	27.696	27.486	27.508	27.873	27.915	28.068
T/T-1			3,4%	1,6%	1,6%	2,6%	3,5%	4,1%	2,0%	0,1%	1,3%	0,2%	0,5%
T/T-4									5,2%	4,0%	3,7%	3,6%	2,1%
Plastiques et caoutchouc	22	23.317	23.454	22.825	21.881	21.490	21.272	21.228	21.303	21.341	21.196	21.070	21.205
T/T-1			0,6%	-2,7%	-4,1%	-1,8%	-1,0%	-0,2%	0,5%	0,2%	-0,7%	-0,6%	0,6%
T/T-4									-0,7%	0,5%	-0,1%	-0,6%	-0,5%
Total	20 - 22	89.217	90.231	89.497	88.388	87.948	88.299	89.108	88.864	88.980	89.255	89.334	89.887
T/T-1			1,1%	-0,8%	-1,2%	-0,5%	0,4%	0,9%	0,8%	0,1%	0,3%	0,1%	0,6%
T/T-4									0,7%	0,8%	0,8%	1,4%	1,2%

Le pourcentage indiqué fournit l'évolution par rapport à la période précédente.

Source : Statistiques centralisées de l'ONSS.

2.4. Chômage temporaire dans le secteur de la chimie

Graphique 2-8. Chômage temporaire dans l'industrie manufacturière et l'industrie chimique



Source : Office national de l'emploi.

Témoignant des variations saisonnières¹⁶, le nombre de personnes inscrites auprès de l'Office national de l'emploi (ONEM) ayant eu recours au régime de chômage temporaire s'est inscrit à la hausse au **quatrième trimestre de 2016**, en comparaison du trimestre précédent, tant dans le **secteur de la chimie**¹⁷ (+8,2 %, soit 500 unités au total) que dans **l'industrie manufacturière** (+12,2 %, soit 26.072 chômeurs temporaires).

Sur un an, le nombre de personnes ayant eu recours au régime de chômage temporaire dans le **secteur de la chimie** a diminué de 61 personnes (-10,9 % sur un an) au quatrième trimestre de 2016 pour s'établir à 500 unités. C'est au troisième trimestre de 2016 que l'industrie de la chimie a enregistré son niveau le plus bas de chômeurs temporaires depuis 2012, avec 462 unités.

Pour l'ensemble de **l'industrie manufacturière**, le nombre de personnes ayant eu recours au système de mise au chômage temporaire a diminué de 6.160 unités (-19,1 %) au quatrième trimestre de 2016, à un an d'écart, pour s'établir à 26.072 unités. C'est également au troisième trimestre de 2016 que l'ensemble de l'industrie manufacturière a enregistré son niveau le plus bas des personnes ayant eu recours au régime de chômage temporaire (23.237 unités, soit le niveau le plus bas depuis 2012).

¹⁶ Le chômage temporaire évolue selon un rythme saisonnier. Le recours au chômage temporaire augmente au premier trimestre de l'année à l'inverse du troisième trimestre qui enregistre le niveau le plus bas. Cet indicateur doit donc être apprécié d'une année sur l'autre.

¹⁷ Il s'agit d'un groupement intitulé « Industrie chimique / Production de fibres artificielles et synthétiques » dans les fichiers de l'ONEM.

2.5. Entrepreneuriat

2.5.1. Faillites et pertes d'emplois dues aux faillites

En 2016, l'ensemble des trois secteurs (C20-C22) s'est inscrit à la baisse en termes de faillites par rapport à 2015. Celles-ci sont passées de 21 à 15 faillites, soit une diminution de 28,6 %. Les pertes d'emplois dues aux faillites ont suivi la même trajectoire que les faillites, passant de 263 à 102 emplois perdus (en diminution de 61,2 %). C'est le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) qui a absorbé 53,3 % des faillites (8 de 15 faillites) et 87,3 % des pertes d'emplois dues aux faillites (87 des 102 pertes d'emplois) enregistrées en 2016.

Au deuxième trimestre de 2017, l'ensemble du secteur de la chimie (C20-C22) a enregistré 7 faillites d'entreprises, en augmentation de 3 unités par rapport au trimestre précédent et de 5 unités à un an d'écart.

En termes des **pertes d'emplois dues aux faillites**, l'ensemble du secteur (C20-C22) a comptabilisé 44 emplois perdus au deuxième trimestre de 2017, en augmentation de 28 unités par rapport au trimestre précédent. Par rapport à la période correspondante de 2016, l'ensemble de ce même secteur a enregistré 43 pertes d'emplois supplémentaires suite aux faillites (passant de 1 emploi perdu à 44 emplois perdus).

C'est dans les **industries de la chimie (C20)** et de la **fabrication de plastiques et caoutchouc (C22)** que se localise la quasi-totalité des faillites d'entreprises (6 sur les 7 faillites répertoriées) et par conséquent les pertes d'emplois y afférentes (43 des 44 emplois perdus répertoriés) au deuxième trimestre de 2017. Quant au **secteur des sciences de la vie (C21)**, il n'a enregistré, au deuxième trimestre de 2017, qu'une seule faillite ayant occasionné une perte d'emploi.

Tableau 2-7. Faillites et emplois perdus suite à des faillites dans les trois secteurs

	Nace code	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2016				2017	
											I	II	III	IV	I	II
Faillites	20-22	29	24	16	21	29	29	27	21	15	4	2	6	3	4	7
	20	15	10	9	10	10	11	11	5	6	3	1	1	1	2	3
	21	0	2	1	2	1	3	3	1	1	0	0	1	0	0	1
	22	14	12	6	9	18	15	13	15	8	1	1	4	2	2	3
Pertes d'emplois dues aux faillites	20-22	146	203	72	77	490	177	407	263	102	3	1	11	87	16	44
	20	102	80	60	22	45	14	196	175	4	3	0	1	0	4	14
	21	0	98	6	0	301	0	0	0	9	0	0	9	0	0	1
	22	44	25	6	55	144	163	211	88	89	0	1	1	87	12	29

Source : DG Statistique - Statistics Belgium.

Chimie (C20)

Au deuxième trimestre de 2017, l'**industrie chimique (C20)** a enregistré 3 **faillites d'entreprises** (sur un total de 7 faillites pour l'ensemble du secteur C20-C22), en légère augmentation par rapport au trimestre précédent mais également à un an d'écart. Ces trois faillites se répartissent équitablement entre 3 sous-secteurs : le 20.1 « fabrication de produits chimiques de base », le 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette » et le 20.5 « fabrication d'autres produits chimiques ».

En termes de **pertes d'emplois dues aux faillites**, l'industrie de la chimie (C20) a enregistré une évolution défavorable au deuxième trimestre de 2017 tant par rapport au trimestre précédent (10 pertes supplémentaires, passant de 4 à 14 pertes d'emplois) que par rapport à la période correspondante de 2016 (passant de 0 à 14 pertes d'emplois). Au deuxième trimestre de

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

2017, 92,9 % des pertes d'emplois sont localisées dans deux sous-secteurs, le sous-secteur 20.5 « fabrication d'autres produits chimiques » avec 8 emplois perdus (contre zéro perte d'emploi au trimestre précédent et zéro emploi perdu à un an d'écart) et le sous-secteur 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette » avec 5 emplois perdus (contre 4 emplois perdus au trimestre précédent et zéro emploi perdu à un an d'écart).

Sciences de la vie (C21)

L'**industrie des sciences de la vie (C21)** a connu une **faillite** au deuxième trimestre de 2017, contre zéro faillite tant à un an d'écart qu'au trimestre précédent. On dénombre **un emploi perdu** suite à cette faillite. La faillite répertoriée au deuxième trimestre de 2017 et la perte d'emplois qu'elle a occasionnée sont localisées dans le sous-secteur 21.1 « fabrication de produits pharmaceutiques de base ».

Plastiques et caoutchouc (C22)

Au deuxième trimestre de 2017, le nombre de **faillites** dans le **secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)** a augmenté d'une unité à un trimestre d'écart et de deux unités à un an d'écart, pour atteindre 3 faillites d'entreprise. Les faillites observées au deuxième trimestre de 2017 ont entraîné **29 pertes d'emplois**, soit 17 de plus qu'au trimestre précédent ou 28 pertes supplémentaires par comparaison au deuxième trimestre de 2016.

Les faillites et pertes d'emplois y afférentes du deuxième trimestre de 2017 se situent entièrement dans le sous-secteur 22.2 « fabrication de produits en plastique ».

2.5.2. Créations, radiations et assujettissements d'entreprises

Assujettis

En 2016, avec 1.967 entreprises assujetties, **l'ensemble du secteur de la chimie (C20-C22)** affiche une croissance du nombre d'entreprises (assujetties) de 2,7 %, à un an d'écart. Le nombre d'assujettis a toutefois diminué de 2,1 % par rapport à 2008 (revenant de 2.010 à 1.967), soit une diminution de 43 entreprises. Le dynamisme entrepreneurial est soutenu, en moyenne sur la période 2008-2016, à 49,7 % (contre 47,7 % en 2016) par le **secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)** et à 41,9 % (contre 42,3 % en 2016) par **l'industrie chimique (C20)**.

Sur les 1.967 entreprises assujetties enregistrées par l'ensemble des secteurs de la chimie (C20-C22) en 2016, trois sous-secteurs couvrent 70,2 % des entreprises assujetties. Il s'agit des sous-secteurs suivants : le 22.2 « fabrication de produits en plastique » (859 sur 1.967 entreprises assujetties), le 20.1 « fabrication de produits chimiques de base » (296 sur 1.967 entreprises assujetties) et le 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette » (226 sur 1.967 entreprises assujetties).

Tableau 2-8. Nombre d'assujettis par taille d'entreprises

Classes	Secteurs	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2008/2016	2015/2016	Part en 2016
moins de 5 travailleurs	20-22	1178	1166	1143	1132	1128	1139	1137	1134	1187	0,8%	4,7%	100,0%
	20	517	501	497	478	469	482	457	458	490	-5,2%	7,0%	41,3%
	21	81	87	88	96	106	120	134	130	136	67,9%	4,6%	11,5%
	22	580	578	558	558	553	537	546	546	561	-3,3%	2,7%	47,3%
de 5 à 9 travailleurs	20-22	152	149	153	160	139	135	140	138	134	-11,8%	-2,9%	100,0%
	20	57	56	52	63	51	52	54	55	55	-3,5%	0,0%	41,0%
	21	9	10	7	4	4	6	5	7	4	-55,6%	-42,9%	3,0%
	22	86	83	94	93	84	77	81	76	75	-12,8%	-1,3%	56,0%
de 10 à 19 travailleurs	20-22	172	161	157	154	151	153	149	151	157	-8,7%	4,0%	100,0%
	20	56	53	50	48	54	48	50	55	58	3,6%	5,5%	36,9%
	21	9	7	8	8	6	9	6	7	11	22,2%	57,1%	7,0%
	22	107	101	99	98	91	96	93	89	88	-17,8%	-1,1%	56,1%
de 20 à 49 travailleurs	20-22	213	209	222	228	213	214	213	213	202	-5,2%	-5,2%	100,0%
	20	88	84	86	88	74	74	75	75	76	-13,6%	1,3%	37,6%
	21	9	9	10	11	9	10	13	14	12	33,3%	-14,3%	5,9%
	22	116	116	126	129	130	130	125	124	114	-1,7%	-8,1%	56,4%
50 travailleurs et plus	20-22	295	293	287	288	285	277	278	280	287	-2,7%	2,5%	100,0%
	20	140	144	144	146	145	145	148	150	153	9,3%	2,0%	53,3%
	21	30	28	29	28	30	29	30	32	34	13,3%	6,3%	11,8%
	22	125	121	114	114	110	103	100	98	100	-20,0%	2,0%	34,8%
Total	20-22	2010	1978	1962	1962	1916	1918	1917	1916	1967	-2,1%	2,7%	100,0%
	20	858	838	829	823	793	801	784	793	832	-3,0%	4,9%	42,3%
	21	138	141	142	147	155	174	188	190	197	42,8%	3,7%	10,0%
	22	1014	999	991	992	968	943	945	933	938	-7,5%	0,5%	47,7%

Source : DG Statistique - Statistics Belgium.

Le paysage de l'ensemble du secteur de la chimie (C20-C22) est constitué majoritairement de PME (entreprises de moins de 50 travailleurs), soit, en moyenne sur la période 2008-2016, 85,3 % des entreprises. En 2016, les PME ont représenté 85,4 % des entreprises (soit 1.680 sur 1.967 entreprises assujetties). 70,6 % de ces PME occupent moins de 5 travailleurs (soit 1.187 sur 1.680 entreprises).

Créations

Le nombre de créations d'entreprises dans l'ensemble du secteur de la chimie (C20-C22) a augmenté de 40,2 % en 2016 par rapport à 2015, passant de 87 à 122 nouvelles entreprises créées. Par rapport à 2008, le nombre d'entreprises créées a également augmenté de 37,1 % (passant de 89 à 122 nouvelles entreprises créées). Comme pour les assujettissements, les créations d'entreprises sont soutenues en 2016 à 48,4 % (contre une moyenne de 39,8 % entre 2008 et 2016) par l'industrie chimique (C20) et à 38,5 % (contre 43,2 % entre 2008 et 2016) par la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22).

En moyenne, sur la période 2008-2016, 98,2 % de créations d'entreprises de l'ensemble des secteurs de la chimie sont des PME avec 93,0 % d'entre elles occupant moins de 5 travailleurs. En 2016, les créations ne concernent que des PME dont 97,5 % occupent moins de 5 travailleurs.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Tableau 2-9. Nombre de créations par taille d'entreprises

Classes	Secteurs	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2008/2016	2015/2016	Part en 2016
moins de 5 travailleurs	20-22	82	74	84	82	85	105	91	77	119	45,1%	54,5%	100,0%
	20	31	31	34	28	34	46	30	34	57	83,9%	67,6%	47,9%
	21	8	11	11	15	18	23	22	11	16	100,0%	45,5%	13,4%
	22	43	32	39	39	33	36	39	32	46	7,0%	43,8%	38,7%
de 5 à 9 travailleurs	20-22	5	1	2	2	2	2	2	1	1	-	-	-
	20	0	0	1	2	1	0	1	1	1	-	-	-
	21	0	0	0	0	1	1	0	0	0	-	-	-
	22	5	1	1	0	0	1	1	0	0	-	-	-
de 10 à 19 travailleurs	20-22	1	0	1	1	2	2	1	2	0	-	-	-
	20	1	0	0	0	0	0	0	1	0	-	-	-
	21	0	0	0	0	1	1	0	1	0	-	-	-
	22	0	0	1	1	1	1	1	0	0	-	-	-
de 20 à 49 travailleurs	20-22	1	0	4	4	1	1	1	2	2	-	-	-
	20	0	0	0	2	0	0	0	0	1	-	-	-
	21	0	0	2	0	0	1	0	0	0	-	-	-
	22	1	0	2	2	1	0	1	2	1	-	-	-
50 travailleurs et plus	20-22	0	1	2	0	2	0	5	5	0	-	-	-
	20	0	0	1	0	1	0	2	3	0	-	-	-
	21	0	0	0	0	1	0	2	1	0	-	-	-
	22	0	1	1	0	0	0	1	1	0	-	-	-
Total	20-22	89	76	93	89	92	110	100	87	122	37,1%	40,2%	100,0%
	20	32	31	36	32	36	46	33	39	59	84,4%	51,3%	48,4%
	21	8	11	13	15	21	26	24	13	16	100,0%	23,1%	13,1%
	22	49	34	44	42	35	38	43	35	47	-4,1%	34,3%	38,5%

Source : DG Statistique - Statistics Belgium.

Sur les 122 créations d'entreprises enregistrées par l'ensemble des secteurs de la chimie (C20-C22) en 2016, 66,4 % de ces créations sont imputables à deux sous-secteurs. Il s'agit des sous-secteurs suivants : le 22.2 « fabrication de produits en plastique » (45 des 122 entreprises créées) et le 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette » (36 des 122 entreprises créées).

Radiations

L'ensemble des secteurs de la chimie (C20-C22) a enregistré une évolution favorable en termes de radiations d'entreprises. En effet, le nombre d'entreprises radiées a diminué de 17,8 % en 2016 par rapport à 2015, passant de 90 à 74 entreprises radiées. Cette évolution favorable est principalement attribuable à l'industrie chimique (C20), qui a connu un recul du nombre de ses radiations de 12 unités (sur les 16 pour l'ensemble du secteur C20-C22). Les 4 radiations de moins restantes sont imputables à part égale aux deux autres secteurs (C21 et C22). Par rapport à 2008, le nombre d'entreprises radiées a toutefois connu une augmentation de 17,5 % (passant de 63 à 74 entreprises radiées).

En 2016, les radiations d'entreprises sont soutenues à 51,4 % par la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) (contre 49,1 % en moyenne sur la période 2008-2016) et à 36,5 % par l'industrie chimique (C20) (contre 43,3 % en moyenne sur la période 2008-2016).

L'ensemble des secteurs de la chimie (C20-C22) a enregistré 74 radiations en 2016. Trois sous-secteurs couvrent 67,6 % de ces radiations d'entreprises. Il s'agit des sous-secteurs suivants : le 22.2 « fabrication de produits en plastique » (33 sur 74 entreprises radiées), le 20.4 « fabrica-

tion de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette » (10 entreprises radiées) et le 20.1 « fabrication de produits chimiques de base » (7 entreprises radiées).

Tableau 2-10. Nombre de radiations par taille d'entreprises

Classes	Secteurs	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2008/2016	2015/2016	Part en 2016
moins de 5 travailleurs	20-22	59	89	109	76	83	108	100	85	71	20,3%	-16,5%	100,0%
	20	32	44	48	29	36	36	49	38	26	-18,8%	-31,6%	36,6%
	21	2	5	8	5	6	8	8	10	9	350,0%	-10,0%	12,7%
	22	25	40	53	42	41	64	43	37	36	44,0%	-2,7%	50,7%
de 5 à 9 travailleurs	20-22	0	3	0	0	0	1	0	1	0	-	-	-
	20	0	1	0	0	0	1	0	0	0	-	-	-
	21	0	0	0	0	0	0	0	1	0	-	-	-
	22	0	2	0	0	0	0	0	0	0	-	-	-
de 10 à 19 travailleurs	20-22	2	1	0	2	1	1	0	0	1	-	-	-
	20	0	0	0	1	0	0	0	0	0	-	-	-
	21	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-	-	-
	22	2	1	0	1	1	1	0	0	1	-	-	-
de 20 à 49 travailleurs	20-22	2	2	1	1	0	1	0	1	1	-	-	-
	20	1	1	1	0	0	0	0	0	1	-	-	-
	21	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-	-	-
	22	1	1	0	1	0	1	0	1	0	-	-	-
50 travailleurs et plus	20-22	0	0	2	1	4	1	1	3	1	-	-	-
	20	0	0	1	1	3	0	0	1	0	-	-	-
	21	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-	-	-
	22	0	0	1	0	1	1	1	2	1	-	-	-
Total	20-22	63	95	112	80	88	112	101	90	74	17,5%	-17,8%	100,0%
	20	33	46	50	31	39	37	49	39	27	-18,2%	-30,8%	36,5%
	21	2	5	8	5	6	8	8	11	9	350,0%	-18,2%	12,2%
	22	28	44	54	44	43	67	44	40	38	35,7%	-5,0%	51,4%

Source : DG Statistique - Statistics Belgium.

En moyenne, sur la période analysée, 98,4 % de radiations d'entreprises de l'ensemble des secteurs de la chimie (C20-C22) sont des PME qui occupent à 95,7 % moins de 5 travailleurs. En 2016, ces pourcentage sont passés respectivement à 98,6 % et 95,9 %.

En 2016, l'ensemble des secteurs de la chimie (C20-C22) a été **créateur net d'entreprises** (122 entreprises créées contre 74 entreprises radiées, soit un différentiel positif de 48 entreprises). Cette création nette est alimentée à 66,7 % par l'industrie chimique (C20).

2.6. Commerce extérieur

2.6.1. Introduction

Les données du commerce extérieur présentées dans le cadre de ce rapport proviennent des données d'Eurostat sur les échanges et suivent le concept communautaire¹⁸. Ainsi, les secteurs de la chimie (C20-C22) exercent globalement un impact important sur la balance commerciale de la Belgique. En 2016, les exportations de ces secteurs (C20-C22) représentaient 31,9 % des exportations belges totales. Ces secteurs comptent également pour 27,9 % des importations belges totales. En 2016, le solde commercial pour l'ensemble des trois

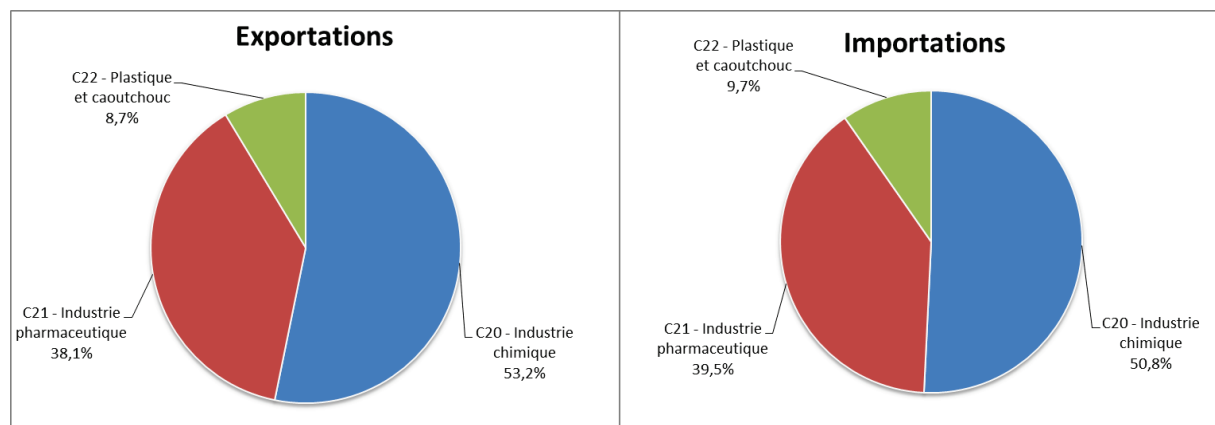
¹⁸ Selon la BNB, le concept communautaire concerne toutes les opérations d'importation et d'exportation de marchandises, y compris les achats (importations) et ventes (réexportations) en Belgique entre entreprises non-résidentes.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

secteurs (C20-C22) s'est élevé à 20,9 milliards d'euros, tandis que le solde commercial de tous les échanges commerciaux de la Belgique s'est limité à 22,9 milliards durant cette même période. Durant le premier semestre de 2017, le solde commercial du secteur de la chimie (C20-C22) a atteint 11,5 milliards d'euros, ce qui correspond à une hausse de 1,4 milliard d'euros par rapport aux six premiers mois de 2016, où l'excédent commercial s'est monté à 10,1 milliards d'euros.

En 2016, l'industrie chimique (C20) est prépondérante en termes d'**exportations** et représentée à elle seule plus de la moitié (53,2 %) des exportations belges de ces trois secteurs réunis. L'industrie pharmaceutique (C21) représente également une part importante des exportations belges de ces trois secteurs, étant donné que celle-ci s'élève à plus d'un tiers (38,1 %). Enfin, le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) est le plus faible des trois secteurs analysés ici, les exportations belges de ces produits représentant moins d'un dixième (8,7 %) des exportations de ceux-ci. En ce qui concerne les **importations**, le constat est similaire. En 2016, le secteur prépondérant est celui de l'industrie chimique (C20), représentant 50,8 % des importations belges des trois secteurs pris en compte ici. Le second secteur le plus important est l'industrie pharmaceutique (C21) comptant pour plus d'un tiers (39,5 %) des importations belges des trois secteurs réunis. La fabrication de plastique et de caoutchouc (C22) représente quant à elle une faible part (9,7 %) des importations belges de ces trois secteurs également.

Graphique 2-9. Poids des secteurs de la chimie (C20), des sciences de la vie (C21) et de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) dans l'ensemble de ces trois secteurs



Source : Eurostat.

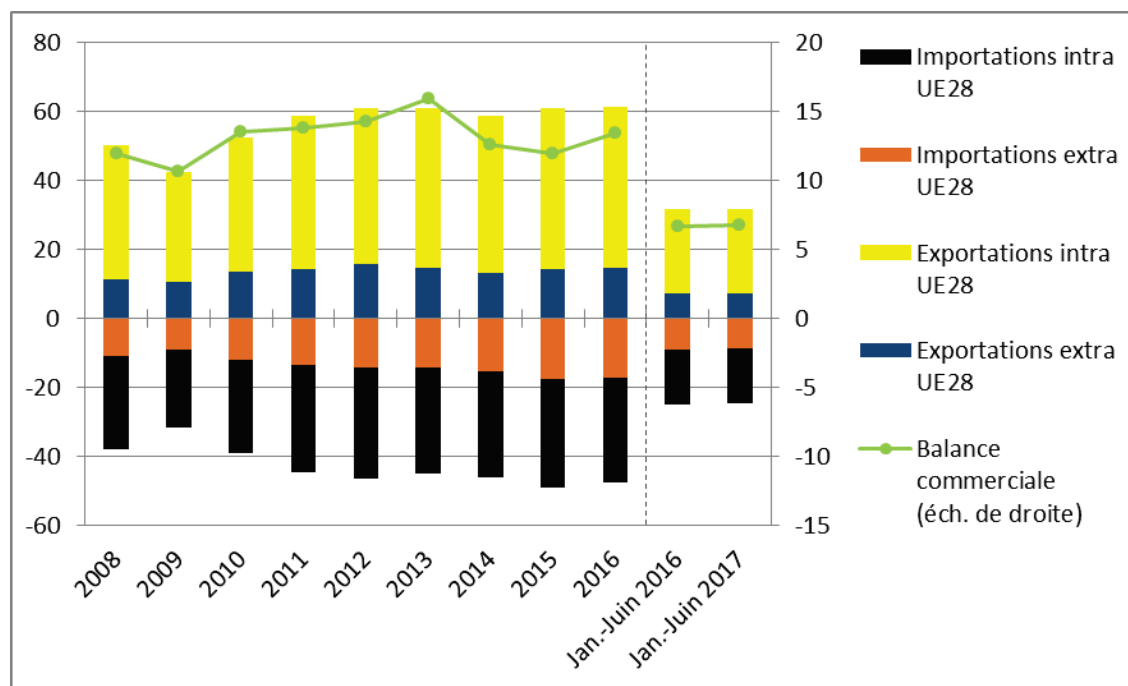
Après avoir analysé les exportations, importations et balances commerciales de la Belgique pour les trois secteurs observés dans le cadre de ce rapport, les partenaires commerciaux principaux seront mis en évidence pour chaque secteur. Enfin, une approche plus détaillée, en faisant une ventilation des échanges par groupe de produits, sera proposée dans le but d'avoir une vision précise des flux dans les sous-secteurs.

2.6.2. Exportations, importations et balances commerciales

Chimie (C20)

Graphique 2-10. Commerce extérieur de l'industrie de la chimie (C20)

(en milliards d'euros)



Source : Eurostat.

Au cours du premier semestre de 2017, le total des **exportations** de produits chimiques (C20) s'est légèrement replié, s'établissant à 31,4 milliards d'euros contre 31,6 milliards d'euros pour le premier semestre de 2016, soit un recul de 0,5 %. En 2016, les exportations belges de produits chimiques étaient principalement destinées au marché européen, représentant à lui seul 76,2 % des exportations belges de produits chimiques.

A l'image des exportations, les **importations** sont également en retrait au cours du premier semestre de 2017, à un an d'écart, revenant de 24,9 milliards d'euros à 24,6 milliards d'euros, soit une diminution de 1,1 %. En 2016, les importations de produits chimiques proviennent principalement de pays membres de l'Union européenne, cette part s'élevant à 63,9 % des importations totales de l'industrie chimique.

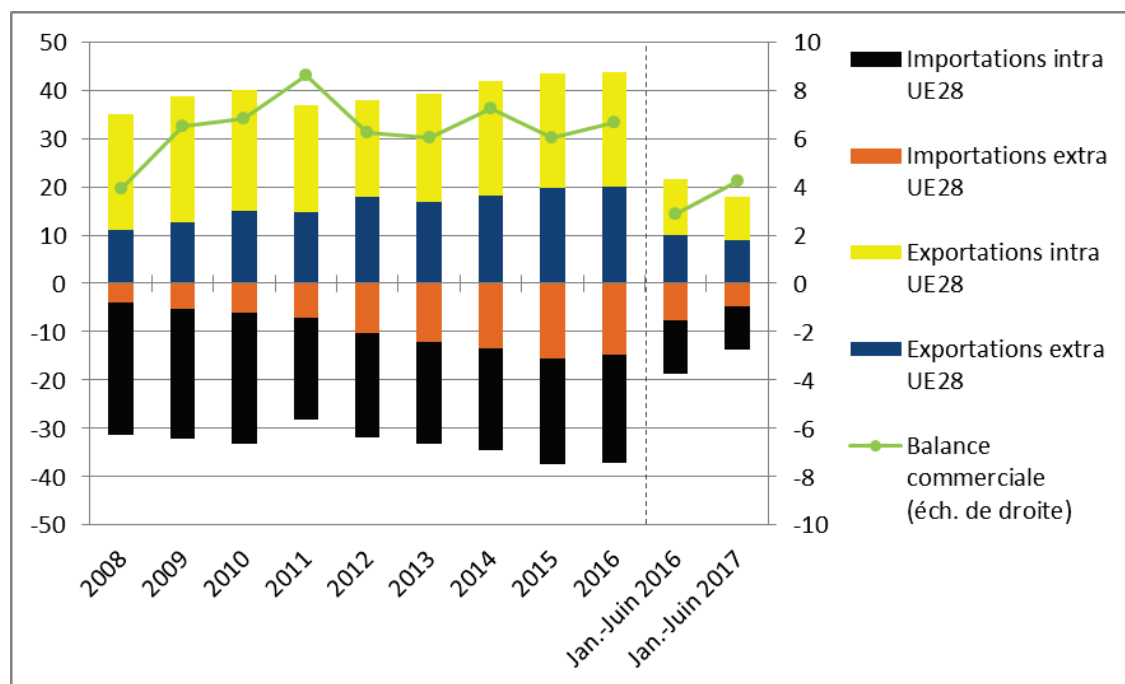
La **balance commerciale** est excédentaire sur toute la période d'observation. Par ailleurs, son solde s'est légèrement accru, de l'ordre de 0,1 milliard d'euros, entre le premier semestre de 2016 et le premier semestre de 2017, où celui-ci atteint 6,8 milliards d'euros.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Sciences de la vie (C21)

Graphique 2-11. Commerce extérieur de l'industrie des sciences de la vie (C21)

(en milliards d'euros)



Source: Eurostat.

Au cours du premier semestre de 2017, le total des **exportations** de produits pharmaceutiques (C21) a fortement reculé, s'établissant à 17,9 milliards d'euros contre 21,5 milliards d'euros pour le premier semestre de 2016, soit un recul marqué de 16,9 %. En 2016, les exportations belges de produits pharmaceutiques sont destinées à la fois au marché européen et au marché extra-européen, représentant respectivement 54,2 % et 45,8 % des exportations belges de produits pharmaceutiques.

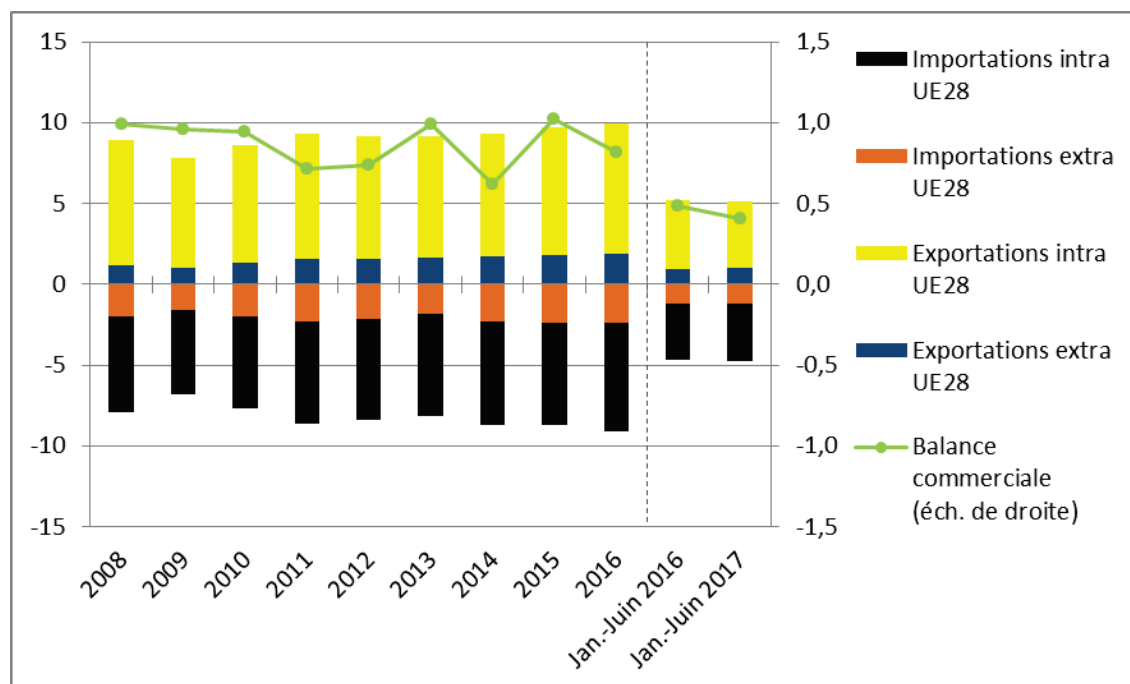
Tout comme les exportations, les **importations** de produits pharmaceutiques sont également en retrait au premier semestre de 2017, à un an d'écart, passant de 18,7 milliards d'euros à 13,6 milliards d'euros, en diminution de plus d'un quart (-26,9 %). En 2016, les importations de produits pharmaceutiques sont issues principalement de pays membres de l'Union européenne, ceux-ci comptant pour 60,4% des importations totales de l'industrie pharmaceutique.

La **balance commerciale** est positive sur la période considérée. De plus, son excédent s'est accru de 1,4 milliard d'euros entre le premier semestre de 2016 et le premier semestre de 2017 et a atteint sur cette dernière période un solde de 4,3 milliards d'euros.

Plastiques et caoutchouc (C22)

Graphique 2-12. Commerce extérieur du secteur des plastiques et du caoutchouc (C22)

(en milliards d'euros)



Source : Eurostat.

Au cours du premier semestre de 2017, le total des **exportations** de plastique et de caoutchouc (C22) s'est lui aussi légèrement replié, s'établissant à 5,14 milliards d'euros contre 5,17 milliards d'euros pour le premier semestre de 2016, soit un recul de 0,5 %. En 2016, les exportations belges de plastique et de caoutchouc sont principalement destinées au marché européen, représentant à lui seul 81 % des exportations belges de ce secteur.

En revanche, les **importations** de plastique et de caoutchouc sont quant à elles légèrement en augmentation au cours du premier semestre de 2017, à un an d'écart, se chiffrant à 4,74 milliards d'euros contre 4,68 milliards d'euros pour la même période de l'année précédente, soit une hausse de 1,2 %. En 2016, les importations de plastique et de caoutchouc sont principalement originaires des pays membres de l'Union européenne, ces derniers représentant 73,9 % des importations totales du secteur du plastique et du caoutchouc.

La **balance commerciale** est excédentaire sur la période analysée. Toutefois, son solde s'est amenuisé de 0,1 milliard d'euros entre le premier semestre de 2016 et le premier semestre de 2017 au cours duquel celui-ci s'est établi à 0,4 milliard d'euros.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

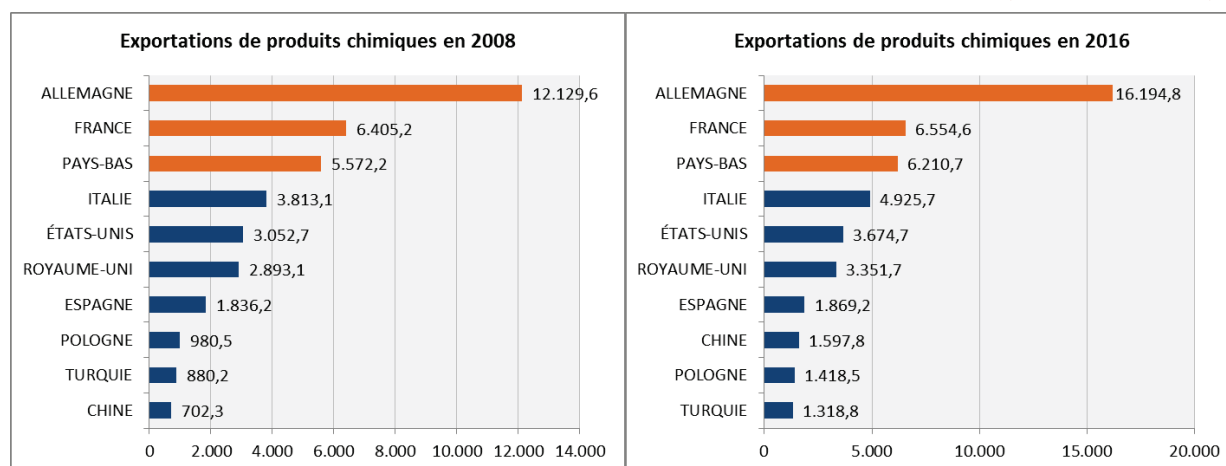
2.6.3. Partenaires commerciaux à l'exportation

Les constats qui ressortent de l'analyse des partenaires commerciaux indiquent que le Royaume-Uni est un partenaire essentiel pour la Belgique. Dès lors, le secteur de la chimie (C20-C22) devra être particulièrement attentif aux résultats des négociations afférentes au Brexit, qui pourront peser sur l'activité future du secteur. En effet, l'apparition de barrières, tarifaires ou non tarifaires, pourraient d'ailleurs entraver les échanges pour chacun des secteurs analysés ici, tant à l'exportation, qu'à l'importation.

Chimie (C20)

Graphique 2-13. Principaux pays partenaires à l'exportation dans l'industrie chimique (C20) en 2008 et 2016

(en millions d'euros)



Source : Eurostat.

En 2016, les pays voisins de la Belgique ont fortement contribué au dynamisme des **exportations de produits chimiques (C20)**. En effet, par ordre de classement, l'Allemagne (16,2 milliards d'euros), la France (6,5 milliards d'euros) et les Pays-Bas (6,2 milliards d'euros) constituent ses trois principaux débouchés. Ces trois pays représentent ensemble près de la moitié (47,5 %) des exportations belges de produits chimiques, et occupaient déjà la tête du classement en 2008. L'écart entre l'Allemagne et les autres pays, en termes de débouché, s'est d'ailleurs accentué entre 2008 et 2016, l'Allemagne étant de loin le partenaire principal de la Belgique pour les exportations de produits chimiques.

De plus, trois pays extérieurs à l'Union européenne figurent dans le top 10 des partenaires commerciaux de la Belgique à l'exportation pour ce secteur. Il s'agit des États-Unis (3,7 milliards d'euros), de la Chine (1,6 milliard d'euros) et de la Turquie (1,3 milliard d'euros).

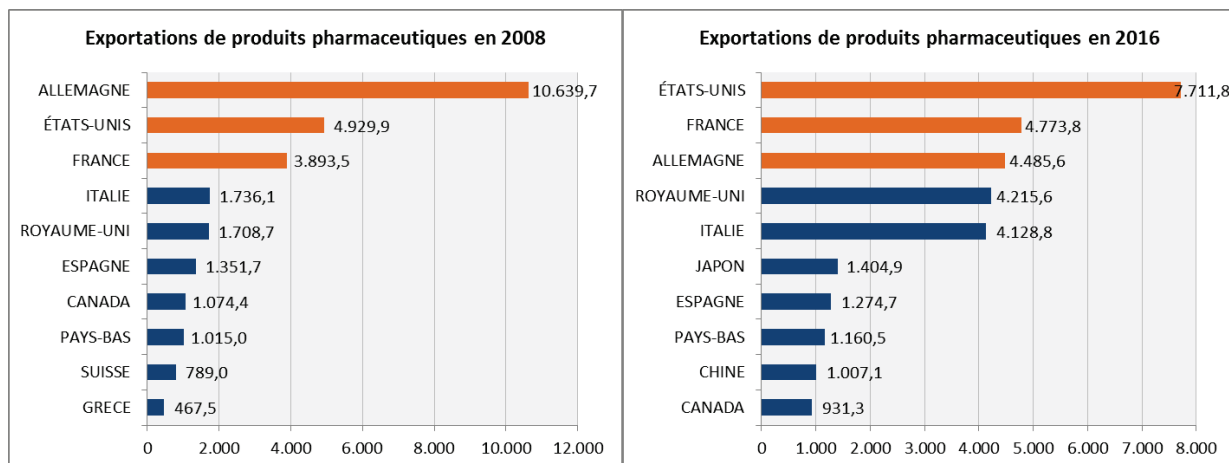
Par rapport à 2008, ses dix principaux partenaires sont restés les mêmes. La valeur des exportations à destination de ceux-ci s'est d'ailleurs renforcée, principalement pour l'Allemagne, qui représente 26,5 % des exportations belges de produits chimiques en 2016.

Le Royaume-Uni arrive en sixième position en termes de pays destinataire des exportations belges de produits chimiques en 2016, avec une part de 5,5 %. Toutefois, malgré une augmentation des exportations belges en valeur vers le Royaume-Uni, la part que représente celui-ci s'est dégradée par rapport à 2008 où elle s'élevait encore à 5,8 %, ce qui indique que les exportations belges de produits chimiques vers d'autres destinations ont également progressé.

Sciences de la vie (C21)

Graphique 2-14. Principaux pays partenaires à l'exportation dans l'industrie pharmaceutique (C21) en 2008 et 2016

(en millions d'euros)



Source : Eurostat.

En 2016, par ordre de classement, les Etats-Unis (7,7 milliards d'euros), la France (4,8 milliards d'euros) et l'Allemagne (4,5 milliards d'euros) constituent les trois principaux débouchés de la Belgique en ce qui concerne les **exportations de son industrie pharmaceutique (C21)**. Plus d'un tiers (38,8 %) des exportations belges de produits issus de l'industrie pharmaceutique leur est d'ailleurs destiné. Ces mêmes pays étaient également dans le top 3 de 2008, bien que l'ordre ait changé en raison principalement d'une forte diminution des exportations à destination de l'Allemagne au profit des exportations vers les Etats-Unis.

Trois autres **pays, extérieurs à l'Union européenne**, figurent parmi les 10 principaux partenaires commerciaux à l'exportation de la Belgique pour ce secteur en 2016, à savoir le Canada (931,3 millions d'euros), la Chine (1 milliard d'euros) et le Japon (1,4 milliard d'euros). Ces deux derniers, ne faisant pas partie du classement en 2008, occupent d'ailleurs en 2016 la place de la Suisse et de la Grèce, relayés respectivement à la douzième et la vingt-troisième place du classement des exportations de ce secteur en 2016, nos exportations vers ces deux pays s'amenuisant à 762,6 millions d'euros pour le premier et 275,7 millions d'euros pour le second.

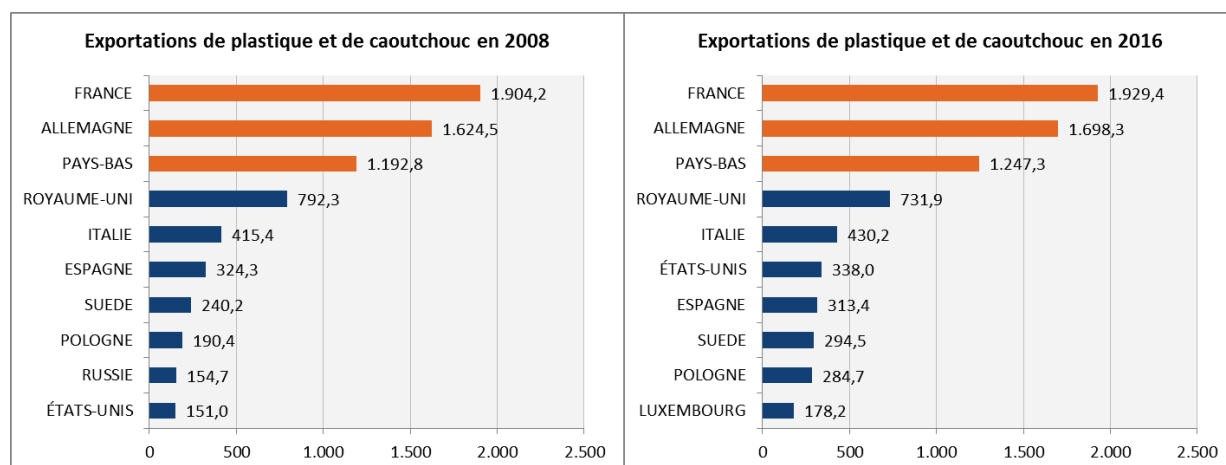
En 2016, le **Royaume-Uni** (4,2 milliards d'euros) constitue le quatrième débouché pour les exportations belges de produits pharmaceutiques, représentant 9,6 % des exportations belges de ces produits. Il s'agit d'une progression par rapport à 2008 où celui-ci se classait à la cinquième place et ne représentait que 4,9 % de ces exportations.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Plastiques et caoutchouc (C22)

Graphique 2-15. Principaux pays partenaires à l'exportation dans le secteur du plastique et du caoutchouc (C22) en 2008 et 2016

(en millions d'euros)



Source : Eurostat.

A l'image de l'industrie chimique (C20), les pays voisins de la Belgique constituent ses principaux débouchés en matière d'**exportations de plastique et de caoutchouc (C22)** en 2016. La France (1,9 milliard d'euros), l'Allemagne (1,7 milliard d'euros) et les Pays-Bas (1,2 milliard d'euros) se trouvent en effet en tête du classement des partenaires à l'exportation et reçoivent près de la moitié (49,1 %) des exportations belges de plastique et de caoutchouc. Ces trois pays se retrouvaient également dans le haut du classement en 2008 et ont conservé leur place malgré une légère diminution des exportations en valeur à destination de l'Allemagne et des Pays-Bas entre 2008 et 2016.

De plus, un seul **pays extérieur à l'Union européenne** figure dans le top 10 des partenaires commerciaux de la Belgique en 2016. Il s'agit des États-Unis (338 millions d'euros), se glissant à la sixième place, contre la dixième place en 2008.

En 2016, le dynamisme des exportations vers le Luxembourg (178,2 millions d'euros) a permis à celui-ci d'entrer dans le top 10 des destinations pour les exportations de plastique et caoutchouc belges, prenant la place de la Russie qui a reculé jusqu'à la dix-septième place suite à une réduction des exportations destinées à celle-ci.

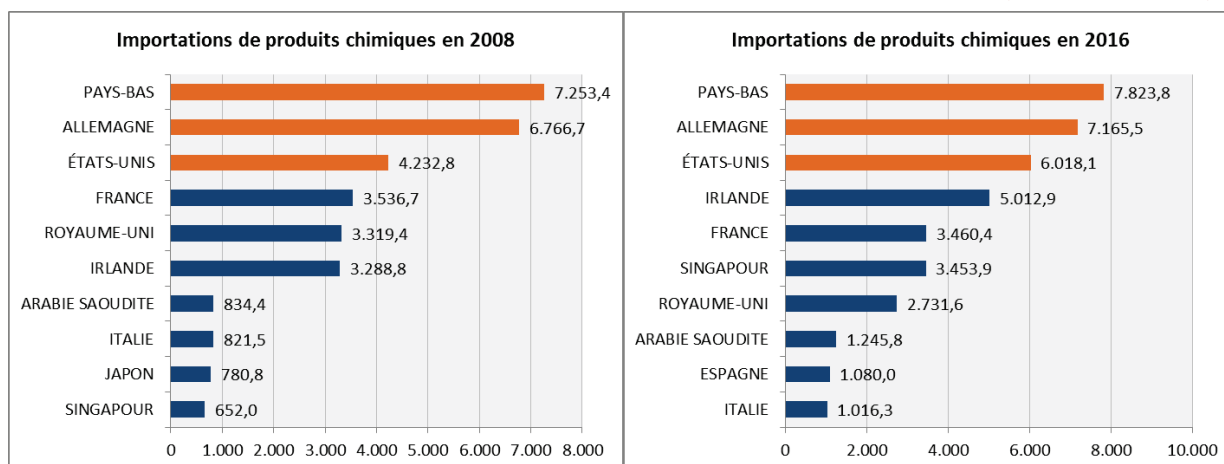
En ce qui concerne le **Royaume-Uni**, celui-ci représente le quatrième débouché pour les exportations belges de plastique et de caoutchouc en 2016, avec une part de 7,4 % des exportations belges de ce secteur. Les exportations à destination du Royaume-Uni ont d'ailleurs baissé entre 2008 (792,3 millions d'euros) et 2016 (731,9 millions d'euros), tout comme la part que représentaient les exportations vers ce dernier en 2008 (8,9 %).

2.6.4. Partenaires commerciaux à l'importation

Chimie (C20)

Graphique 2-16. Principaux pays partenaires à l'importation dans l'industrie chimique (C20) en 2008 et 2016

(en millions d'euros)



Source : Eurostat.

La Belgique a principalement **importé**, en 2016, des **produits chimiques (C20)** provenant des Pays-Bas (7,8 milliards d'euros), de l'Allemagne (7,2 milliards d'euros) et des Etats-Unis (6 milliards d'euros). Les importations en provenance de ces trois pays ont d'ailleurs augmenté entre 2008 et 2016, tout en gardant le top 3 inchangé. Néanmoins, ces flux représentent une part plus faible des importations de produits chimiques du secteur en 2016 (44,1 %) qu'en 2008 (48 %).

Les pays extérieurs à l'Union européenne semblent par ailleurs être des fournisseurs importants de la Belgique en ce qui concerne ce secteur. En effet, en 2016, en plus des Etats-Unis, Singapour (3,4 milliards d'euros) et l'Arabie Saoudite (1,2 milliard d'euros) font parties des dix principaux fournisseurs du marché belge en matière de produits chimiques.

En 2008, la Belgique importait également des produits chimiques en provenance du Japon. Toutefois, l'Espagne s'est substituée au Japon dans le top 10 en ce qui concerne les principaux pays partenaires de la Belgique en matière d'importations de produits chimiques, dû à un recul des importations belges en provenance de ce dernier et à l'augmentation des importations d'origine espagnole.

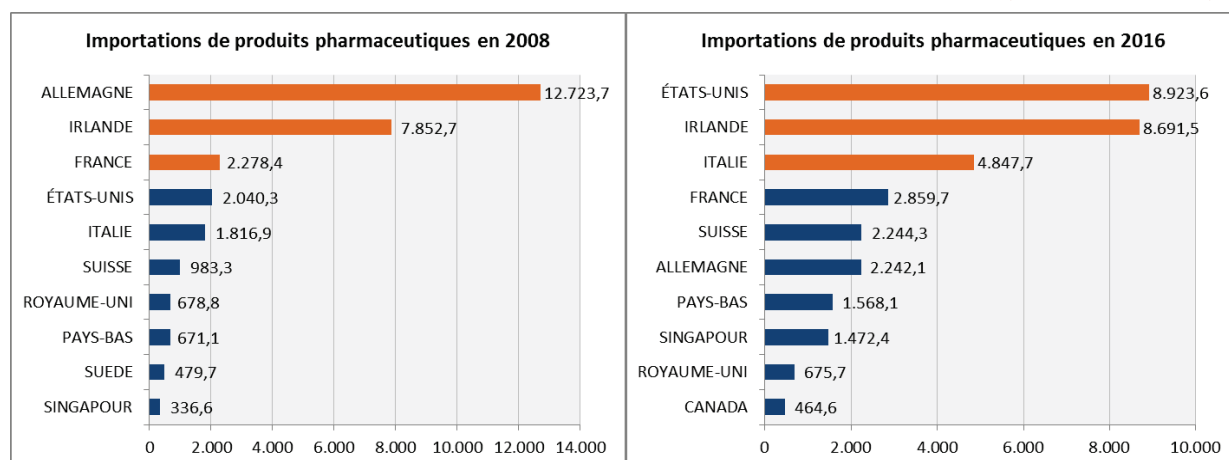
Soulignons également la perte d'importance du **Royaume-Uni** en termes de fournisseur pour les importations belges de produits chimiques. Alors que le Royaume-Uni était le quatrième fournisseur de la Belgique en 2008 (3,3 milliards d'euros) et comptait pour 8,7 % des importations belges de produits chimiques, il a été relégué à la septième place en 2016 (2,7 milliards d'euros) avec une part de 5,7 %.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Sciences de la vie (C21)

Graphique 2-17. Principaux pays partenaires à l'importation dans l'industrie pharmaceutique (C21) en 2008 et 2016

(en millions d'euros)



Source : Eurostat.

En 2016, les importations belges de produits de l'industrie pharmaceutique (C21) provenaient essentiellement des États-Unis (8,9 milliards d'euros) et de l'Irlande (8,7 milliards d'euros), le troisième fournisseur le plus important étant l'Italie (4,8 milliards d'euros) mais dont l'écart avec les deux premiers pays est assez marqué. Les échanges avec ces trois pays représentent, ensemble, plus de la moitié (61,1 %) des importations belges de produits pharmaceutiques.

Comparativement à 2008, seule l'Irlande faisait déjà partie du top 3. Les importations en provenance de l'Allemagne se sont en effet effondrées entre 2008 (12,7 milliards d'euros) et 2016 (2,2 milliards d'euros), tandis que les importations d'origine française se sont renforcées, mais moins fortement que celles en provenance de l'Italie.

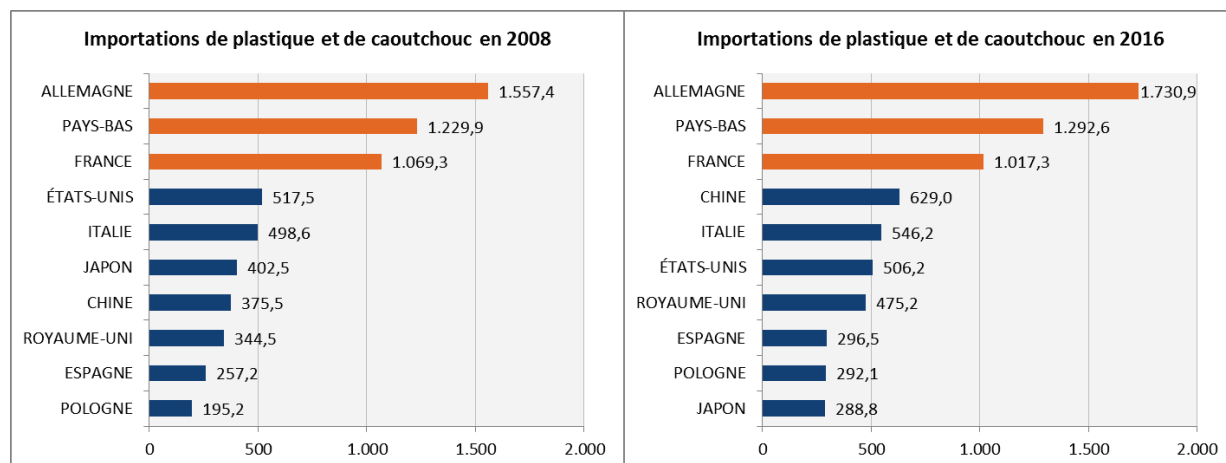
Outre les États-Unis, la Belgique se fournit également en produits pharmaceutiques auprès d'autres pays situés hors de l'Union européenne. En effet, la Suisse (2,2 milliards d'euros), Singapour (1,4 milliard d'euros) et le Canada (464,6 millions d'euros) se trouvent dans le classement des dix partenaires principaux de la Belgique à l'importation pour les produits pharmaceutiques. Ce dernier fait d'ailleurs son apparition dans le top 10 du classement en 2016, au détriment de la Suède qui recule à la treizième position.

Les importations en provenance du **Royaume-Uni** sont restées stables entre 2008 (678,8 millions d'euros) et 2016 (675,7 millions d'euros), bien que la part du Royaume-Uni dans les importations de la Belgique soit passée de 2,2 % en 2008 à 1,8 % en 2016.

Plastiques et caoutchouc (C22)

Graphique 2-18. Principaux pays partenaires à l'importation dans le secteur du plastique et du caoutchouc (C22) en 2008 et 2016

(en millions d'euros)



Source: Eurostat.

En 2016, les **importations de plastique et de caoutchouc (C22)** sont dominées par les pays voisins de la Belgique qui constituent, à l'instar des exportations de plastique et de caoutchouc, les principaux partenaires commerciaux.

L'Allemagne (1,7 milliard d'euros), les Pays-Bas (1,3 milliard d'euros) et la France (1 milliard d'euros) se trouvent en effet en tête des pays d'où émanent les importations belges de plastique et de caoutchouc et représentent ensemble près de la moitié (44,3 %) de celles-ci en 2016. Ces trois pays se retrouvaient déjà dans le haut du classement en 2008 et ont conservé leur place, bien que leur importance se soit amoindrie par rapport à 2008 (48,7 %).

Dans le top 10 du classement de 2016, **plusieurs pays ne font pas partie de l'Union européenne**, à commencer par la Chine (629 millions d'euros) qui se place en quatrième position, suivie par les Etats-Unis (506,2 millions d'euros) en sixième position et le Japon (288,8 millions d'euros) en dernière position. Le Japon a par ailleurs perdu quelques places au classement entre 2008 et 2016 en raison d'une diminution de près de la moitié des importations belges en provenance de celui-ci.

Le Royaume-Uni, septième partenaire à l'importation de la Belgique pour le plastique et le caoutchouc en 2016 (475,2 millions d'euros), se voit davantage sollicité par le marché belge par rapport à 2008 où il se classait huitième (344,5 millions d'euros), sa part dans les importations belges passant de 4,3% en 2008 à 5,2 % en 2016.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

3. Ventilation des échanges par groupe de produits

3.1. Exportations

Tableau 3-1. Exportations des industries chimiques (C20), des industries pharmaceutiques (C21) et de la fabrication des matières plastiques et du caoutchouc (C22)

(en millions d'euros)

Exportations	Code NACE	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2016 M6	2017 M6	Δ M6 2016 - M6 2017	Δ 2008 - 2016	Part dans 3 secteurs
Industrie chimique, des sciences de la vie et de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	20-22	93.949	88.832	101.052	104.622	107.890	109.045	109.817	114.061	114.676	58.299	54.461	-6,6%	22,1%	100%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-5,4%	13,8%	3,5%	3,1%	1,1%	0,7%	3,9%	0,5%		-6,6%			
Industrie chimique dont :	20	49.902	42.346	52.451	58.458	60.783	60.735	58.672	60.910	61.021	31.581	31.409	-0,5%	22,3%	53,2%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-15,1%	23,9%	11,5%	4,0%	-0,1%	-3,4%	3,8%	0,2%		-0,5%			
Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique	20.1	38.792	32.237	41.230	46.174	48.317	47.945	45.286	46.850	46.589	24.276	24.008	-1,1%	20,1%	40,6%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-16,9%	27,9%	12,0%	4,6%	-0,8%	-5,5%	3,5%	-0,6%		-1,1%			
Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	20.2	1.493	1.295	1.150	1.328	1.387	1.462	1.547	1.566	1.656	934	924	-1,0%	10,9%	1,4%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-13,3%	-11,2%	15,5%	4,5%	5,4%	5,8%	1,3%	5,7%		-1,0%			
Fabrication de peintures, de vernis, d'encres et de masics	20.3	1.647	1.388	1.696	1.759	1.778	1.690	1.726	1.737	1.799	900	931	3,5%	9,2%	1,6%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-15,7%	22,2%	3,7%	1,1%	-4,9%	2,1%	0,6%	3,6%		3,5%			
Fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette	20.4	2.842	2.885	3.292	3.752	3.373	3.656	4.153	4.582	4.959	2.412	2.583	7,1%	74,5%	4,3%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			1,5%	14,1%	14,0%	-10,1%	8,4%	13,6%	10,3%	8,2%		7,1%			
Fabrication d'autres produits chimiques	20.5	4.547	4.030	4.413	4.739	5.208	5.182	5.142	5.359	5.270	2.652	2.597	-2,0%	15,9%	4,6%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-11,4%	9,5%	7,4%	9,9%	-0,5%	-0,8%	4,2%	-1,6%		-2,0%			
Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques	20.6	581	510	671	706	721	799	817	815	747	408	366	-10,5%	28,5%	0,7%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-12,2%	31,5%	5,3%	2,1%	10,8%	2,2%	-0,2%	-8,4%		-10,5%			
Industrie pharmaceutique dont :	21	35.130	38.700	40.005	36.827	37.988	39.137	41.814	43.420	43.727	21.547	17.907	-16,9%	24,5%	38,1%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			10,2%	3,4%	-7,9%	3,2%	3,0%	6,8%	3,8%	0,7%		-16,9%			
Fabrication de produits pharmaceutiques de base	21.1	3.164	3.051	3.250	2.976	3.599	4.827	4.674	5.225	6.052	3.087	2.314	-25,1%	91,3%	5,3%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-3,6%	6,5%	-8,4%	21,0%	34,1%	-3,2%	11,8%	15,8%		-25,1%			
Fabrication de préparations pharmaceutiques	21.2	31.967	35.649	36.755	33.851	34.389	34.310	37.139	38.195	37.675	18.460	15.593	-15,5%	17,9%	32,9%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			11,5%	3,1%	-7,9%	1,6%	-0,2%	8,2%	2,8%	-1,4%		-15,5%			
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique dont :	22	8.917	7.785	8.595	9.337	9.119	9.173	9.331	9.730	9.928	5.170	5.145	-0,5%	11,3%	8,7%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-12,7%	10,4%	8,6%	-2,3%	0,6%	1,7%	4,3%	2,0%		-0,5%			
Fabrication de produits en caoutchouc	22.1	2.348	2.147	2.527	2.822	2.670	2.655	2.587	2.687	2.781	1.415	1.443	2,0%	18,5%	2,4%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-8,5%	17,7%	11,7%	-5,4%	-0,6%	-2,5%	3,8%	3,5%		2,0%			
Fabrication de produits en plastique	22.2	6.570	5.638	6.068	6.515	6.449	6.518	6.744	7.044	7.148	3.755	3.702	-1,4%	8,8%	6,2%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-14,2%	7,6%	7,4%	-1,0%	1,1%	3,5%	4,4%	1,5%		-1,4%			

Source: Eurostat.

Les exportations dans les secteurs de la chimie (C20-C22) ont reculé de 6,6 % au premier semestre de 2017, à un an d'écart. Celles-ci s'établissent en effet à 54,5 milliards d'euros au premier semestre de 2017 alors qu'elles atteignaient 58,3 milliards d'euros au premier semestre de 2016.

Ce recul des exportations des trois secteurs dans leur ensemble (C20-22) est principalement imputable aux industries pharmaceutiques (C21) qui connaissent, pour rappel, un recul de 16,9 % au premier semestre de 2017 à un an d'écart, soit une diminution de 3,6 milliards d'euros. A la fois les sous-secteurs 21.1 « fabrication des produits pharmaceutiques de base » et 21.2 « fabrication de préparations pharmaceutiques » affichent un recul, respectivement de

25,1 % et 15,5 %. Notons également qu'en 2016, les exportations de l'industrie pharmaceutique (C21) représentaient 38,1 % des exportations de l'ensemble des secteurs analysés ici (C20-C22).

Les **exportations de l'industrie chimique (C20)**, prépondérante dans les exportations des secteurs de la chimie dans leur ensemble (C20-C22) avec un poids de 53,2 %, ont également connu un recul, toutefois plus léger, de l'ordre de 172 millions d'euros (-0,5 %). Le plus fort recul en valeur des exportations entre le premier semestre de 2016 et le premier semestre de 2017 (268 millions d'euros) est attribué au sous-secteur 20.1 « fabrication de produits chimiques de base », tandis que celui en pourcentage de variation est attribuable au sous-secteur 20.6 « fabrication de fibres artificielles ou synthétiques » avec un recul de 10,5 % (43 millions d'euros) sur la même période. A contrario, deux sous-secteurs montrent un dynamisme des exportations plus important sur le premier semestre de 2017 que sur le même semestre de l'année précédente. Il s'agit des sous-secteurs 20.3 « fabrication de peintures » et 20.4 « fabrication de savons » avec des hausses respectives de 3,5 % et 7,1 % des exportations.

Les **exportations de plastique et de caoutchouc (C22)** sont elles aussi en retrait, de l'ordre de -0,5 % (25 millions d'euros) entre le premier semestre de 2016 et le premier semestre de 2017. Alors que les exportations de caoutchouc (sous-secteur 22.1) sont en hausse (+2 %), les exportations de plastique (sous-secteur 22.2) reculent (-1,4 %) entre le premier semestre de 2016 et celui de 2017.

Notons encore que les exportations des secteurs de la chimie dans leur ensemble (C20-C22) sont toutefois en augmentation **entre 2008 et 2016** (+22,1 %), chacun des trois secteurs qui composent cette industrie participant activement à cette amélioration, de +22,3 % pour l'industrie chimique (C20), +24,5 % pour l'industrie pharmaceutique (C21) et +11,3 % pour la fabrication de plastique et de caoutchouc (C22).

A un an d'écart, la croissance des exportations a ralenti dans les trois secteurs en **2016**. Elle était de 0,2 % (contre 3,8 % en 2015) pour l'industrie chimique (C20), de 0,7 % (contre 3,8 % en 2015) pour l'industrie pharmaceutique (C21) et de 2 % (contre 4,3 % en 2015) pour le secteur du plastique et du caoutchouc (C22), ce qui a conduit à une croissance des exportations du secteur dans son ensemble (C20-C22) de 0,5 % en 2016 par rapport à 2015. Toutefois, les exportations ont été en recul dans 4 sous-secteurs, à savoir le 20.1 « fabrication de produits chimiques de base » (-0,6 %), le 20.5. « fabrication d'autres produits chimiques » (-1,6 %), le 20.6 « fabrication de fibres artificielles ou synthétiques » (-8,4 %) et le 21.2 « fabrication de préparations pharmaceutiques » (-1,4 %).

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

3.2. Importations

Tableau 3-2. Importations des industries chimiques (C20), des industries pharmaceutiques (C21) et de la fabrication des matières plastiques et du caoutchouc (C22)

(en millions d'euros)

Importations	Code NACE	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2016 M6	2017 M6	Δ M6 2016 - M6 2017	Δ 2008 - 2016	Part dans 3 secteurs
Industrie chimique, des sciences de la vie et de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	20-22	77.169	70.708	79.753	81.572	86.733	86.097	89.400	95.046	93.767	48.243	43.007	-10,9%	21,5%	100%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-8,4%	12,8%	2,3%	6,3%	-0,7%	3,8%	6,3%	-1,3%		-10,9%			
Industrie chimique dont :	20	38.025	31.693	38.928	44.730	46.589	44.829	46.143	48.954	47.607	24.887	24.622	-1,1%	25,2%	50,8%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-16,7%	22,8%	14,9%	4,2%	-3,8%	2,9%	6,1%	-2,8%		-1,1%			
Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique	20.1	30.465	24.768	31.524	36.715	38.058	36.121	36.943	38.916	37.133	19.553	19.058	-2,5%	21,9%	39,6%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-18,7%	27,3%	16,5%	3,7%	-5,1%	2,3%	5,3%	-4,6%		-2,5%			
Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	20.2	601	634	560	649	683	659	705	718	758	448	474	5,8%	26,1%	0,8%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			5,4%	-11,5%	15,7%	5,3%	-3,5%	7,0%	1,8%	5,5%		5,8%			
Fabrication de peintures, de vernis, d'encres et de mastics	20.3	967	866	925	994	951	999	1.048	993	1.038	530	565	6,5%	7,4%	1,1%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-10,5%	6,8%	7,5%	-4,3%	5,0%	4,9%	-5,3%	4,6%		6,5%			
Fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette	20.4	2.228	2.167	2.358	2.594	2.557	2.877	3.077	3.427	3.811	1.840	1.924	4,6%	71,0%	4,1%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-2,8%	8,8%	10,0%	-1,4%	12,5%	7,0%	11,4%	11,2%		4,6%			
Fabrication d'autres produits chimiques	20.5	3.211	2.833	3.018	3.217	3.818	3.634	3.815	4.306	4.278	2.181	2.238	2,7%	33,2%	4,6%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-11,8%	6,6%	6,6%	18,7%	-4,8%	5,0%	12,9%	-0,7%		2,7%			
Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques	20.6	552	426	543	563	522	539	555	594	588	335	362	8,2%	6,5%	0,6%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-22,8%	27,3%	3,7%	-7,4%	3,3%	2,9%	7,1%	-1,1%		8,2%			
Industrie pharmaceutique dont :	21	31.219	32.187	33.175	28.218	31.762	33.088	34.547	37.387	37.048	18.669	13.643	-26,9%	18,7%	39,5%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			3,1%	3,1%	-14,9%	12,6%	4,2%	4,4%	8,2%	-0,9%		-26,9%			
Fabrication de produits pharmaceutiques de base	21.1	3.358	3.819	4.147	4.050	4.630	5.025	5.134	4.998	5.871	2.688	2.139	-20,4%	74,8%	6,3%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			13,7%	8,6%	-2,3%	14,3%	8,5%	2,2%	-2,7%	17,5%		-20,4%			
Fabrication de préparations pharmaceutiques	21.2	27.861	28.368	29.029	24.168	27.132	28.063	29.413	32.389	31.176	15.981	11.504	-28,0%	11,9%	33,2%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			1,8%	2,3%	-16,7%	12,3%	3,4%	4,8%	10,1%	-3,7%		-28,0%			
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique dont :	22	7.925	6.828	7.649	8.624	8.382	8.180	8.710	8.705	9.113	4.687	4.742	1,2%	15,0%	9,7%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-13,8%	12,0%	12,8%	-2,8%	-2,4%	6,5%	-0,1%	4,7%		1,2%			
Fabrication de produits en caoutchouc	22.1	2.746	2.187	2.702	3.228	2.887	2.602	2.803	2.712	2.871	1.458	1.452	-0,4%	4,6%	3,1%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-20,4%	23,6%	19,5%	-10,6%	-9,9%	7,7%	-3,3%	5,9%		-0,4%			
Fabrication de produits en plastique	22.2	5.179	4.641	4.947	5.396	5.494	5.578	5.906	5.993	6.242	3.230	3.290	1,9%	20,5%	6,7%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-10,4%	6,6%	9,1%	1,8%	1,5%	5,9%	1,5%	4,1%		1,9%			

Source: Eurostat.

Les importations dans les secteurs de la chimie (C20-C22) ont baissé de 10,9 % au premier semestre de 2017, comparativement au premier semestre de 2016. Celles-ci s'élèvent en effet à 43 milliards d'euros au premier semestre de 2017 contre 48,2 milliards d'euros au premier semestre de 2016.

Ce recul des importations des trois secteurs dans leur ensemble (C20-22) est principalement imputable aux industries pharmaceutiques (C21) qui connaissent, pour rappel, un recul de leurs importations de 26,9 % au premier semestre de 2017 à un an d'écart, soit une diminution de 5 milliards d'euros. Les importations des sous-secteurs 21.1 « fabrication de produits pharmaceutiques de base » et 21.2 « fabrication de préparations pharmaceutiques » sont en retrait, respectivement de 20,4 % et 28 %. Notons également qu'en 2016, les importations de l'industrie pharmaceutique (C21) représentaient 39,5 % des importations de l'ensemble des secteurs analysés ici (C20-C22).

Les **importations de l'industrie chimique (C20)**, représentant en 2016 plus de la moitié (50,8 %) des importations du secteur dans son ensemble (C20-C22), ont également connu un recul, toutefois plus léger, de l'ordre de 265 millions d'euros (-1,1 %). Cette diminution est entièrement due aux importations du sous-secteur 20.1 « fabrication de produits chimiques de base », affichant un recul de 495 millions d'euros (2,5 %) entre le premier semestre de 2016 et le premier semestre de 2017. Si les autres sous-secteurs de l'industrie chimique (C20) connaissent une hausse de leurs importations entre le premier semestre de 2016 et le premier semestre de 2017, leur faible poids dans les importations du secteur ne permet pas à l'industrie chimique (C20) de progresser dans le même sens.

En revanche, les **importations de plastique et de caoutchouc (C22)** affichent une progression de l'ordre de 1,2 % (55 millions d'euros) entre le premier semestre de 2016 et le premier semestre de 2017. Alors que les importations de plastique (sous-secteur 22.2) sont en hausse (+1,9 %), les importations de caoutchouc (sous-secteur 22.1) reculent légèrement (-0,4 %) entre le premier semestre de 2016 et de 2017.

Notons encore que les importations du secteur de la chimie dans son ensemble (C20-C22), ont progressé entre 2008 et 2016 (+21,5 %), chacun des trois secteurs qui composent cette industrie participant activement à cette amélioration, avec +25,2 % pour l'industrie chimique (C20), +18,7 % pour l'industrie pharmaceutique (C21) et +15 % pour la fabrication de plastique et de caoutchouc (C22).

A un an d'écart, les importations sont en recul de 1,3 % en 2016 dans les secteurs de la chimie (C20-C22), comparativement à 2015. Le retrait est à la fois marqué dans l'industrie chimique (C20) et l'industrie pharmaceutique (C21), dont les baisses respectives des importations se chiffrent à -2,8 % et -0,9 %. Les importations de plastique et de caoutchouc (C22) sont néanmoins en hausse entre 2015 et 2016 (+4,7 %), toutefois leur valeur relativement faible ne permet pas aux échanges de l'ensemble des secteurs (C20-C22) de croître.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Tableau 3-3. Evolution des principaux indicateurs économiques dans les trois secteurs

		Chimie (C20)				Sciences de la vie (C21)				Plastiques et caoutchouc (C22)			
		2015	2016	2016 M6*	2017 M6*	2015	2016	2016 M6*	2017 M6*	2015	2016	2016 M6*	2017 M6*
Courbe de conjoncture	Indice moyen - Série brute désaisonnalisée	-1,8	-0,9	-	-	-	-	-	-	-4,1	-1,1	-	-
Chiffre d'affaires	En millions d'euros	37.009,4	35.434,8	17.646,1	19637,9	19.133,8	21.502,9	10.738,3	9.587,1	7.722,1	7.846,4	4.070,0	4.231,7
	Evolution à 1 an d'écart	0,2%	-4,3%	-	11,3%	-3,2%	12,4%	-	-10,7%	4,1%	1,6%	-	4,0%
Production	Indice moyen (2010=100)	92,3	89,8	91,3	96,3	146,7	165,6	151,5	161,9	105,4	106,8	110,8	112,2
	Evolution à 1 an d'écart	-2,4%	-2,6%	-	5,5%	-4,4%	12,8%	-	6,9%	2,6%	1,3%	-	1,2%
Prix à la production	Indice moyen (2010=100)	111,9	109,0	107,0	116,0	105,6	106,0	106,8	98,1	113,1	113,4	113,3	114,8
	Evolution à 1 an d'écart	-5,0%	-2,6%	-	8,4%	13,9%	0,6%	-	-8,2%	1,1%	0,2%	-	1,3%
Investissements	En millions d'euros	1103,5	1243,3	527,6	566,5	542,8	528,6	254,2	229,8	238,3	306,9	123,5	163,6
	Evolution à 1 an d'écart	9,4%	12,7%	-	7,4%	31,6%	-2,6%	-	-9,6%	-33,5%	28,8%	-	32,5%
Emploi**	Postes de travail	40.428	40.185	-	40.614	20.599	27.696	-	28.068	21.272	21.228	-	21.205
	Evolution à 1 an d'écart	-0,8%	-0,6%	-	-	3,5%	4,1%	-	-	-1,0%	-0,2%	-	-
Chômage temporaire	Equivalent temps plein	648	625	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Evolution à 1 an d'écart	-27,8%	-3,5%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Assujetties	Equivalent temps plein	793	832	-	-	190	197	-	-	933	938	-	-
	Evolution à 1 an d'écart	1,1%	4,9%	-	-	1,1%	3,7%	-	-	-1,3%	0,5%	-	-
Créations	Nombre d'entreprises	39	59	-	-	13	16	-	-	35	47	-	-
	Evolution à 1 an d'écart	18,2%	51,3%	-	-	-45,8%	23,1%	-	-	-18,6%	34,3%	-	-
Radiations	Nombre d'entreprises	39	27	-	-	11	9	-	-	40	38	-	-
	Evolution à 1 an d'écart	-20,4%	-30,8%	-	-	37,5%	-18,2%	-	-	-9,1%	-5,0%	-	-
Faillites	Nombre d'entreprises	5	6	-	5	1	1	-	1	15	8	-	5
	Evolution à 1 an d'écart	-54,5%	20,0%	-	-	-66,7%	0,0%	-	-	15,4%	-46,7%	-	-
Emplois perdus (faillites)	Personnes	175	4	-	18	0	9	-	1	-	-	-	-
	Evolution à 1 an d'écart	-10,7%	-97,7%	-	-	-	-	-	-	-58,1%	1,1%	-	-
Exportations	En millions d'euros	60909,9	61020,8	31580,9	31409,4	43420,4	43727,2	21547,3	17906,6	9730,3	9928,4	5170,5	5145,0
	Evolution à 1 an d'écart	3,8%	0,2%	-	-0,5%	3,8%	0,7%	-	-16,9%	4,3%	2,0%	-	-0,5%
Importations	En millions d'euros	48.953,9	47.606,6	24.886,9	24622,0	37.386,8	37.047,6	18.669,4	13.643,2	8.705,3	9.113,1	4.687,1	4.742,2
	Evolution à 1 an d'écart	6,1%	-2,8%	-	-1,1%	8,2%	-0,9%	-	-26,9%	-0,1%	4,7%	-	1,2%
Solde de la balance commerciale	En millions d'euros	11956,0	13414,2	6694,0	6787,4	6033,6	6679,6	2877,8	4263,4	1025,0	815,3	483,3	402,8
	Evolution à 1 an d'écart	-4,6%	12,2%	-	1,4%	-17,0%	10,7%	-	48,1%	64,9%	-20,5%	-	-16,7%

4. Annexes

Tableau 4-1. Nomenclature NACE de l'industrie chimique (C20), des sciences de la vie (C21) et de la transformation des matières plastiques et du caoutchouc (C22)

20	Vervaardiging van chemische producten	Industrie chimique
201	Vervaardiging van chemische basisproducten, kunstmeststoffen en stikstofverbindingen en van kunststoffen en synthetische rubber in primaire vormen	Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique
202	Vervaardiging van verdelgingsmiddelen en van andere chemische producten voor de landbouw	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques
203	Vervaardiging van verf, vernis e.d., drukinkt en mastiek	Fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics
204	Vervaardiging van zeep, wasmiddelen, poets- en reinigingsmiddelen, parfums en toiletartikelen	Fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette
205	Vervaardiging van andere chemische producten	Fabrication d'autres produits chimiques
206	Vervaardiging van synthetische en kunstmatige vezels	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques

21	Vervaardiging van farmaceutische grondstoffen en producten	Industrie pharmaceutique
211	Vervaardiging van farmaceutische grondstoffen	Fabrication de produits pharmaceutiques de base
212	Vervaardiging van farmaceutische producten	Fabrication de préparations pharmaceutiques

22	Vervaardiging van producten van rubber of kunststof	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
221	Vervaardiging van producten van rubber	Fabrication de produits en caoutchouc
222	Vervaardiging van producten van kunststof	Fabrication de produits en plastique